



**RADIOS ASSOCIATIVES & EDUCATION A LA
CITOYENNETE :**

UNE FORCE D'APPUI SUR TOUS LES TERRITOIRES



- SOMMAIRE

- I - Présentation et organisation du SNRL**
- II - Préambule**
- III - Méthode d'enquête utilisée**
- IV - Les radios qui ont témoigné**
 - IV-A) Cartographie
 - IV-B) Liste détaillée
 - IV-C) Typologie commentée
- V - Les données statistiques**
 - V-A) État des relations entre radios et écoles
 - V-B) Activités pédagogiques et éducatives menées régulièrement
 - V-C) Activités pédagogiques et éducatives menées ponctuellement
 - V-D) Activités périscolaires
- VI - Analyse des résultats de l'enquête**
- VII - Les radios déjà engagées dans l'éducation aux médias**
 - VII-A) Cartographie
 - VII-B) Liste des radios locales installées en milieu scolaire
 - VII-C) Liste des radios locales en lien avec le CLEMI
 - VII-D) Cartographie des radios inscrites à « La Semaine »
 - VII-E) Liste des radios inscrites à « La Semaine »
- VIII - Éléments de synthèse**
 - VIII-A) Points forts
 - VIII-B) Points faibles
 - VIII-C) Perspectives nationales
- IX - Annexes**
 - IX-A) Courrier de mobilisation adressé aux radios
 - IX-B) Enquêtes adressées aux radios

- REMERCIEMENTS

Le SNRL tient à remercier les 93 dirigeants ou animateurs, bénévoles et salariés, des radios locales ayant pris le temps de contribuer à ce travail d'analyse et de prospection. Un merci très spécial à Flavie Garreau, Armelle Lucas et Franck Pohnu pour leur mobilisation ainsi qu'à Emmanuel Boutterin, Eric Lucas et Pierre Montel pour la coordination de la publication.

I - PRESENTATION ET ORGANISATION DU SNRL

Le Syndicat National des Radios Libres (SNRL) est l'organisation professionnelle représentative, dans la branche de l'audiovisuel, des radios associatives locales à vocation non-commerciale. Il regroupe aujourd'hui **plus de 300 opérateurs locaux de catégorie A** sur les 630 autorisés par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Les 630 radios libres autorisées par le CSA emploient **plus de 2 000 salariés, dont 550 journalistes professionnels** et accueillent chaque semaine **plusieurs dizaines de milliers de bénévoles** dans leurs studios. Ces radios assurent un maillage territorial unique et inégalé sur tous les territoires : des plus urbanisés aux plus reculés, en métropole comme en outre-mer.

Cette empreinte territoriale unique confère aux radios libres un rôle de médiation très particulier en direction des populations qui n'ont pas toujours accès à d'autres médias locaux et participatifs à proximité directe de leur domicile. Ce rôle, confié et contrôlé par les pouvoirs publics, est officiellement défini comme relevant d'une « **mission de communication sociale de proximité** » détaillée à l'alinéa 14 de l'article 29 de la Loi de 1986 relative à la Liberté de communication comme suit :

« le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socioculturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion ».

Composé notamment d'un Conseil National démocratiquement élu par les représentants des radios adhérentes, le syndicat organise ses activités autour de délégations de compétences thématiques confiées aux administrateurs volontaires et compétents par le **Président du SNRL, Emmanuel Bouterin**.

L'ensemble des délégations nationales est coordonné par une équipe permanente dirigée par **Pierre Montel, Délégué Général du syndicat**.

Pour ce qui relève de l'éducation aux médias et des nombreux chantiers qui en découlent (scolaire, péri-scolaire, semaine de la presse, élémentaire, secondaire, supérieur,...), notre représentant officiel est **Éric Lucas, Délégué National à l'Éducation et à la Coopération**, Président de **Fréquence Sillé**, radio installée au cœur d'un établissement scolaire.

C'est avec cette équipe, diverse, riche de son expérience, de ses compétences et de ses convictions que le SNRL vous propose de construire par le dialogue un plan ambitieux pour l'éducation aux médias et à la citoyenneté sur tous les territoires de la République.

II- PREAMBULE

Action éducative des radios locales

L'engagement réel des radios associatives sur des missions d'éducation est une réalité qui ne date pas d'hier.

Dès les premières années des radios libres, il est apparu que l'outil radiophonique, au-delà du fait essentiel qu'il permet l'accès à l'expression publique pour tous les citoyens, est aussi un outil d'apprentissage et de consolidation de compétences fondamentales pour ceux qui s'y frottent ou se l'approprient. Les radios déjà ouvertes naturellement aux bénévoles de jeune âge ont alors commencé à structurer des offres en direction des scolaires.

Une rencontre pas toujours facile entre le monde de l'éducation -parfois peu enclin à accorder sa confiance spontanément à des animateurs, même très compétents en pratiques éducatives, mais non issus du sérail- et le monde de la radio, dont les bénévoles et salariés avaient eux aussi parfois du mal à prendre en compte les spécificités et contraintes du système éducatif. On entend même parfois les radios locales en milieu scolaire affirmer qu'il leur a bien fallu dix ans pour que leur plus-value pédagogique soit indiscutablement reconnue par tous dans leur propre établissement. Alors, pour une radio extérieure à un établissement, on imagine bien le chemin de rencontres qu'il faut parcourir pour élaborer des politiques éducatives collaboratives.

Le législateur a souhaité encourager dans les missions de communication sociale de proximité la fonction éducative de la radio locale sur son territoire. Par exemple, l'action éducative a été retenue comme l'un des critères essentiels de l'aide sélective accordée aux radios associatives dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER).

Tu fais quoi chez toi ? Et ça se passe comment ? Chez moi, c'est pas facile...

Voilà un constat qui ouvre en général les discussions entre responsables de radios dans un domaine où existe une extrême diversité de manières d'agir et de réceptivité territoriale. Les possibilités ouvertes par la mise en place des activités périscolaires ont fait l'objet d'échanges en novembre dernier lors du Xème Congrès national du SNRL à Paris. Il est apparu une telle variété de contextes qu'il a été promis d'engager une enquête nationale sur ce thème afin d'aider les radios à mieux négocier en local.

Éducation citoyenne par l'éducation aux médias

Un fanatisme barbare porteur de haine, haine de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, haine des droits humains les plus fondamentaux et des valeurs de la République, antisémitisme, a frappé avec sauvagerie. En ce mois de janvier 2015, dans ce contexte tragique, est alors apparu l'urgence de protéger les citoyens et les valeurs menacées. C'est donc naturellement que le gouvernement a émis sa volonté ferme pour protéger la jeunesse

de renforcer l'éducation citoyenne et particulièrement l'éducation aux médias.

La volonté de voir se développer dans chaque école un média, de « rendre les élèves acteurs des médias », comme le promeut et l'organise le CLEMI et dont nous sommes, nous radios libres, convaincues depuis longtemps de l'intérêt porté par une telle démarche, s'est clairement affirmée.

La force des radios associatives : un maillage territorial unique

Avec plus de 600 radios du secteur de l'économie sociale, nous sommes présents dans les cœurs de villes, les banlieues, les zones rurales, en France métropolitaine et ultramarine, au plus près des citoyens et de presque toutes les écoles.

Avec cette enquête, nous pouvons mieux connaître les contextes divers, mieux communiquer entre nous et mieux faire connaître ce que nous réalisons déjà et qui n'est pas toujours bien identifié, valorisé et gratifié. Nous sommes disponibles pour contribuer, dans le cadre scolaire comme périscolaire, à l'éducation citoyenne par l'éducation aux médias. Nous pouvons faire savoir par les résultats de cette enquête ce qu'il en est de la réalité quantitative et qualitative de notre engagement.

En échangeant mieux entre nous et avec nos partenaires sur nos pratiques et attentes respectives, nous ne pouvons que gagner en efficacité dans l'intérêt public et général.

Éric Lucas, Délégué National à l'Éducation et à la Coopération

III – METHODE D'ENQUETE UTILISEE

Trois questionnaires ont été élaborés

Le premier porte pour sa première partie sur les relations établies entre les radios locales et les établissements scolaires de leur territoire. Sont donc concernés, les écoles maternelles et primaires, les collèges et lycées d'enseignement général, les établissements d'enseignement technologique et professionnel, les établissements d'enseignement spécialisé, tout autre dispositif spécifique, qu'ils relèvent indifféremment du service public d'éducation, du secteur privé, de l'enseignement agricole, de la formation par alternance...

Le second porte, pour sa part, sur les activités d'apprentissage mises en œuvre, soit de façon régulière sur l'année, soit de façon ponctuelle par la mise en place d'ateliers temporaires.

Le troisième questionnaire porte sur l'engagement des radios dans les activités périscolaires résultant de la réforme des rythmes scolaires.

Ces questionnaires visent à mieux connaître la façon dont le relationnel s'établit et sur quelles bases le travail se réalise. Il s'agit donc ici de collecter des données à caractère quantitatif mais surtout qualitatif.

Un envoi vers toutes les radios associatives

Toutes les radios associatives de métropole et outremer ont reçu les questionnaires sous format Word permettant de les compléter et les expédier en toute simplicité. Une lettre du Délégué National à l'Éducation et la Coopération du SNRL expliquant l'importance de la prise en compte de ces questionnaires y était jointe. Les radios ont disposé d'une dizaine de jours pour retourner ce questionnaire. Une relance a été effectuée deux jours avant la deadline de retour.

Une mobilisation très satisfaisante

En l'espace de quelques jours seulement, 93 radios ont retourné leur questionnaire complété ce qui correspond à 15% des opérateurs du secteur. C'est un résultat très satisfaisant dans la mesure où aucune opération de phoning n'a été mise en place, laissant volontairement l'envie spontanée et réfléchie de chaque radio de consacrer du temps à cette contribution d'intérêt national, s'exprimer.

Avancer rapidement

Le challenge a consisté ensuite à faire dans les délais les plus courts le relevé de toutes les données et leur analyse afin de mettre dès que possible le document à la disposition de l'ensemble des autorités et acteurs concernés par les enjeux du développement

de l'éducation citoyenne et de l'éducation aux médias. C'est ce qui a conduit au document que vous avez maintenant entre les mains et dont la vocation est d'apporter des informations et de faire progresser les pratiques sur les territoires.

Le courrier envoyé et les questionnaires proposés sont consultables dans les annexes du présent dossier.

Cette action, hors préparation interne, a été lancée vers les radios le 2 février 2015 et le rapport a été conclu le 19 février 2015.

- IV -

LES RADIOS QUI ONT TEMOIGNE

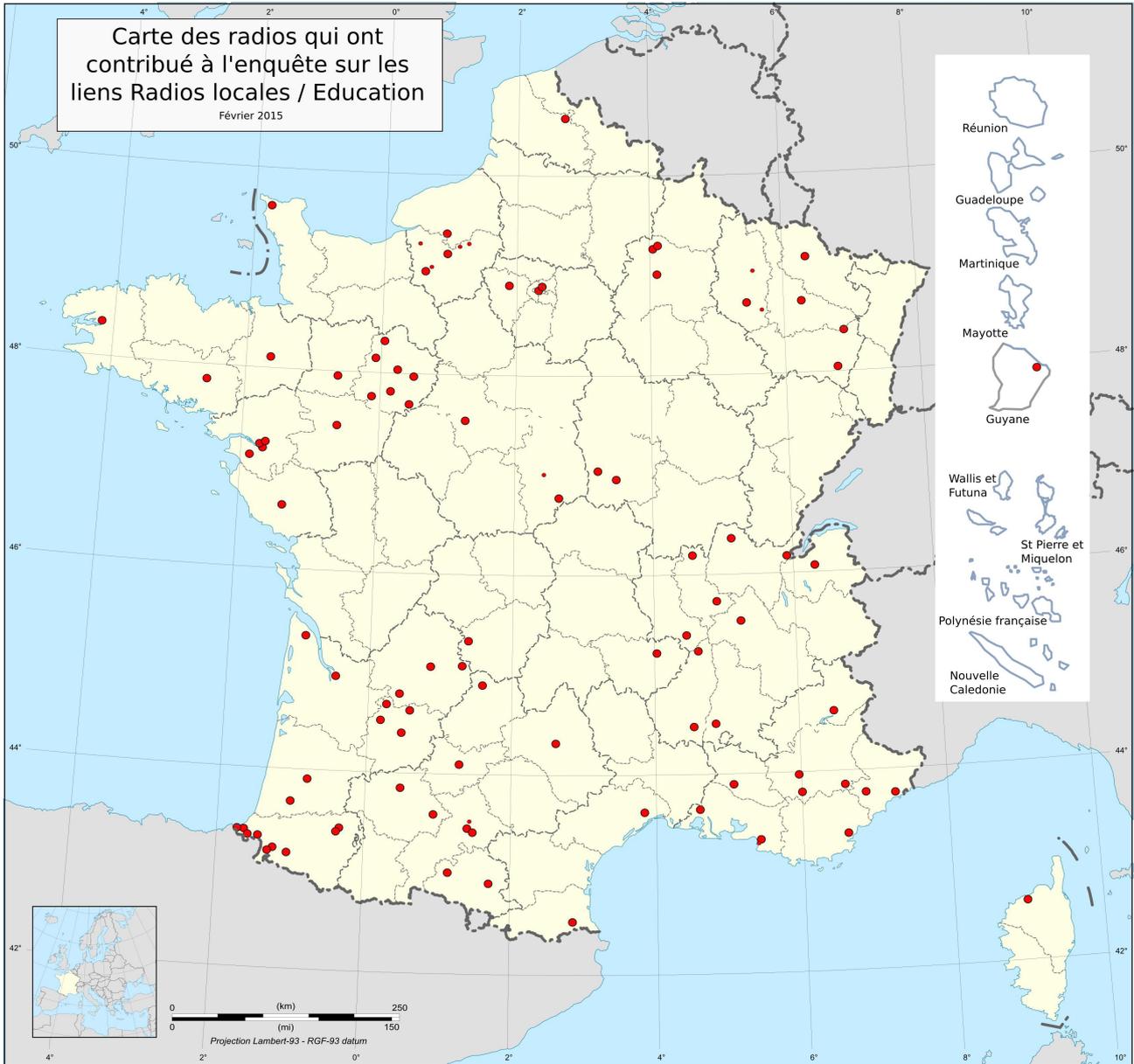
IV-A) CARTOGRAPHIE

IV-B) LISTE DETAILLEE

IV-C) TYPOLOGIE COMMENTEE



IV-A) CARTOGRAPHIE DES RADIOS



IV-B) LISTE DETAILLEE DES RADIOS PARTICIPANTES

Département	Radio	Ville
1	Sorgia FM	Bellegarde
4	Fréquence Mistral	Manosque
4	Fréquence Mistral	Sisteron
4	Radio Verdon	Castellane
5	Radio Alpine Meilleure	Embrun
6	Agora FM	Grasse
6	Clin d'Œil FM	Valbonne
7	Info RC	Aubenas
9	Radio la Locale	St Girons
9	Radio Transparence	Foix
12	Radio Temps Rodez	Rodez
13	Radio 3D FM	Arles
13	Fréquence-Mistral	Marseille
18	Berry FM	St Amand Montrond
19	Radio Pac	Pompadour
2B	Radio Balagne	Ile Rousse
24	RVB	Bergerac
24	Isabelle FM Périgueux	Tocane Saint Apre
24	Cristal FM	Terrasson
26	Soleil FM	Montélimar
27	Radio Espace	Louviers
27	Sensations Normandie	Bernay
29	Radio Evasion	le Faou
31	Canal Sud	Toulouse
31	Radio Grand Toulouse	Toulouse
32	Radio Fil de l'Eau	Fleurance
32	Radio Fil de l'eau	Isle Jourdain
33	RIG	Blanquefort
33	Aqui FM	St Germain d'Esteuil
34	Radio Clapas	Montpellier

35	Radio laser	Guichen
37	Radio Antenne Portugaise	Joué les Tours
38	Couleurs FM	Bourgoin-Jallieu
40	MDM	Mont de Marsan
41	Radio ZEF	Blois
42	Radio d'Ici	St Julien Molin Molette
42	Radio Ondaine	Firminy
43	Radio Craponne	Craponne
44	AlterNantes FM	Nantes
44	Jet FM	Nantes
44	La Tribu	St Nazaire
44	NTI	St Philbert de Grand-Lieu
44	Radio Prun'	Nantes
44	Radio SUN – Le Son Unique à Nantes	Nantes
46	Decibel FM	Biars sur Cere
47	Radio Bulle	Agen
47	Radio 4	Villeréal
47	Castel FM	Casteljaloux
47	Aquitaine Radio Diffusion	Meilhan sur Garonne
49	Radio G	Angers
50	Hag FM	Beaumont - Hague
51	Radio Primitive	Reims
51	Bulle FM	Epernay
51	RJR	Reims
53	L'autre radio	Château-Gontier
54	Caraiïbe Nancy	Nancy
55	Meuse FM	Bar - Le - Duc
56	Plum FM	Sérent
57	RPL	Peltre
58	Sud Nivernais radio	Decize
58	BAC FM	Nevers
62	Radio Plus	Douvrin
64	La Voix du Béarn	Pau
64	Radio Oloron	Oloron Ste marie

64	Irulegiko irratia	St jean Pied de Port
64	Xiberoko Botza	Mauléon Soule
64	Gure Irratia	Ustaritz
64	Antxete Irratia	Hendaye
64	Radio Mendililia	Mauléon Soule
64	Radio Euro Info Pyrénées Métropole	Pau
66	Radio Vallespire	Amélie Les Bains
69	Radio Calade	Villefranche sur Saône
69	Radio Pluriel	St Priest
71	Radio Bresse	Branges
72	Fréquence Sillé	Sillé le Guillaume
72	Radio Ornithorynque	Bouloire
72	Contact FM	Château du Loir
72	Radio Prévert	Pontvallain
72	Radio Prévert	La Flèche
72	Radio Alpes Mancelles	Fresnay sur Sarthe
72	Cartable FM	Le Mans
74	Radio Magny	Annemasse
75	Vivre FM	Paris
75	Radio Néo	Paris
76	RC2	Maromme
78	RVVS	Les Mureaux
82	Radio association	Montauban
83	Mosaïque FM	Fréjus
84	Radio Mix	Orange
85	Graffiti Urban radio	La Roche sur Yon
88	Radio Gué Mozot	St Etienne les Remiremont
88	Radio Canal Myrtille	Saint Dié
97	Radio Tour de l'Isle	Matoury
Total	93 radios	

IV-C) TYPOLOGIE COMMENTEE

Les questionnaires ayant été retournés sur la base du volontariat par les radios, nous considérons très satisfaisant le nombre de 93 réponses offrant une large diversité de missions radiophoniques et de profils de radios sur un échantillon d'implantation diversifié et équilibré entre zones rurales, villes moyennes et grandes agglomérations.

Commune d'émission de -1000 habitants	0	0%
Commune d'émission de 1000 à 5000 habitants	26	27,96%
Commune d'émission de 5000 à 20 000 habitants	22	23,66%
Commune d'émission de 20 000 à 100 000 habitants	27	29,03%
Commune d'émission de + 100 000 habitants	18	19,35%
Total	93	100%

Considérant l'échantillon de radios ayant répondu au questionnaire comme relativement représentatif des tendances globales, la pertinence des réponses fournies peut donc être prise en compte pour une vision nationale.

Il manque toutefois les réponses des radios qui, étant peu engagées dans des actions éducatives avec des élèves (ce qui ne signifie pas qu'elles ne mènent par exemple dans le champ de l'éducation populaire), auraient considéré que leur contribution ne serait pas indispensable.

Enfin, nous connaissons aussi de nombreuses radios qui, au-delà de cette liste, font un travail très intéressant dans le domaine éducatif mais qui, pour des raisons de disponibilité, n'ont pu répondre ou qui, par exemple, pour des particularités d'affiliation nationale, ont pu choisir de ne pas répondre à un questionnaire initié par le SNRL.

Nous respectons ce positionnement et considérons que les données supplémentaires collectées n'auraient que légèrement impacté les grandes tendances émanant du panel analysé dans ce document.

- V -

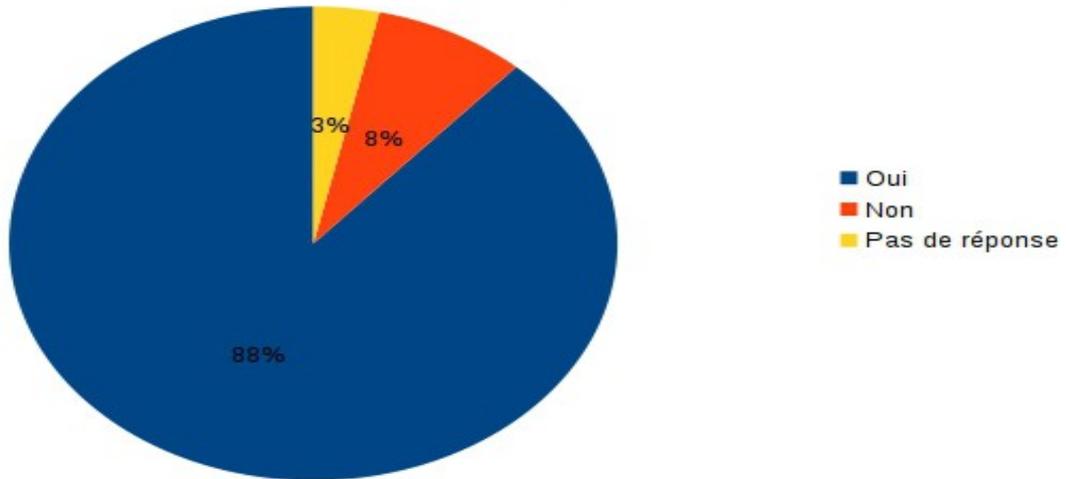
LES DONNEES STATISTIQUES

- V-A) ETAT DES RELATIONS ENTRE RADIOS ET ECOLES
- V-B) ACTIVITES PEDAGOGIQUES & EDUCATIVES REGULIERES
- V-C) ACTIVITES PEDAGOGIQUES & EDUCATIVES PONCTUELLES
- V-C) ACTIVITES PERISCOLAIRES

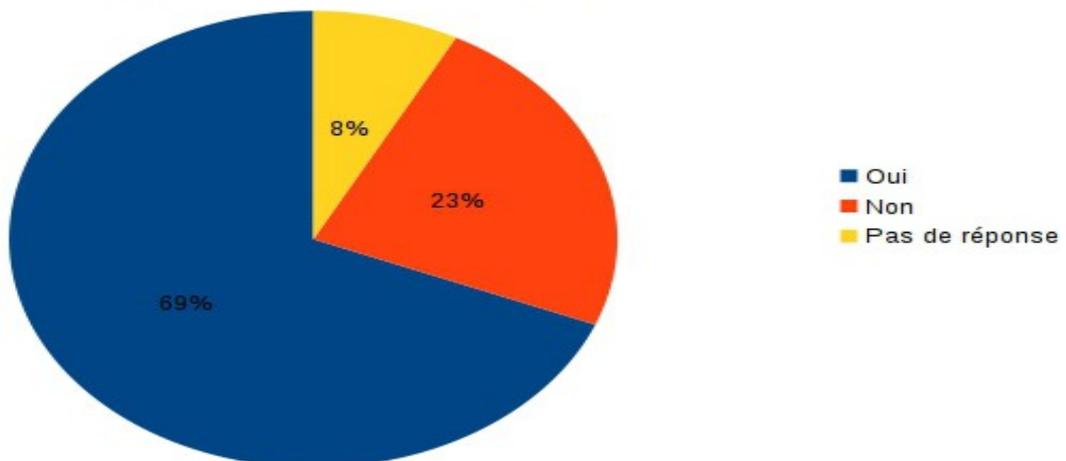


V-A) ETAT DES RELATIONS ENTRE RADIOS ET ECOLES

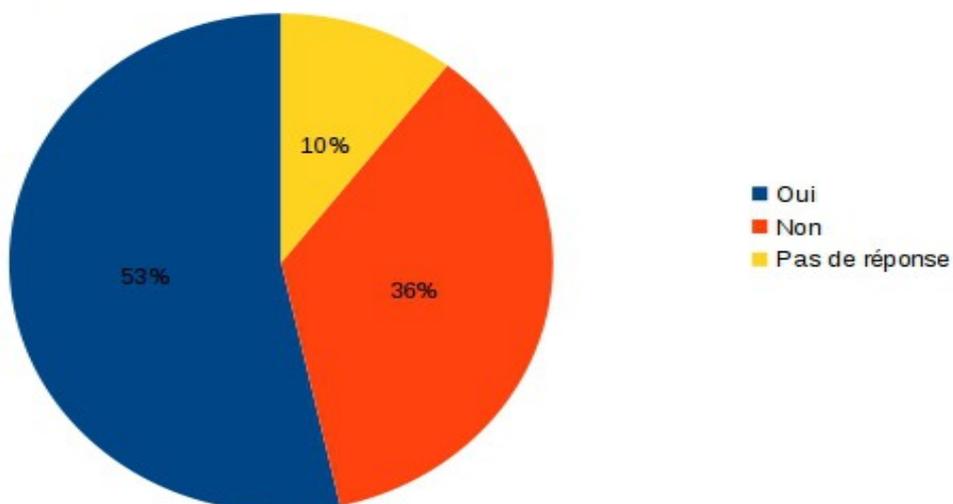
Nous pratiquons des activités radiophoniques en lien avec des écoles



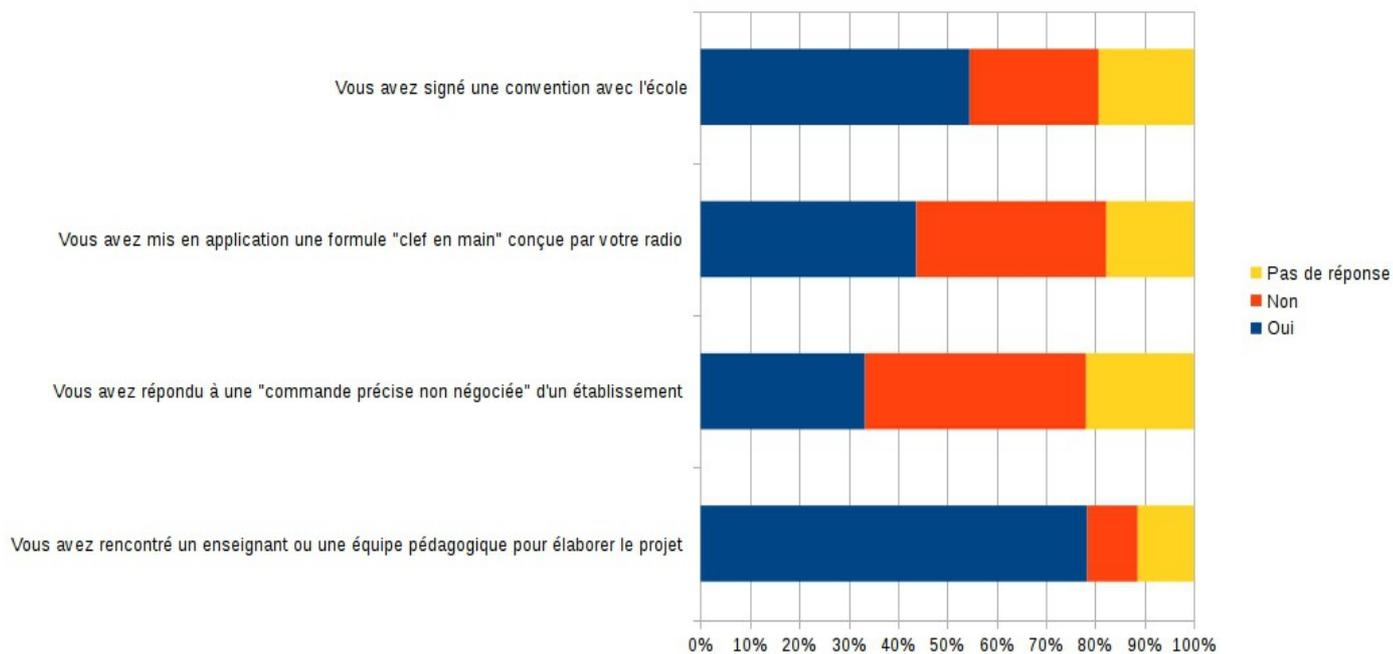
C'est nous qui avons fait une ou des propositions à des écoles



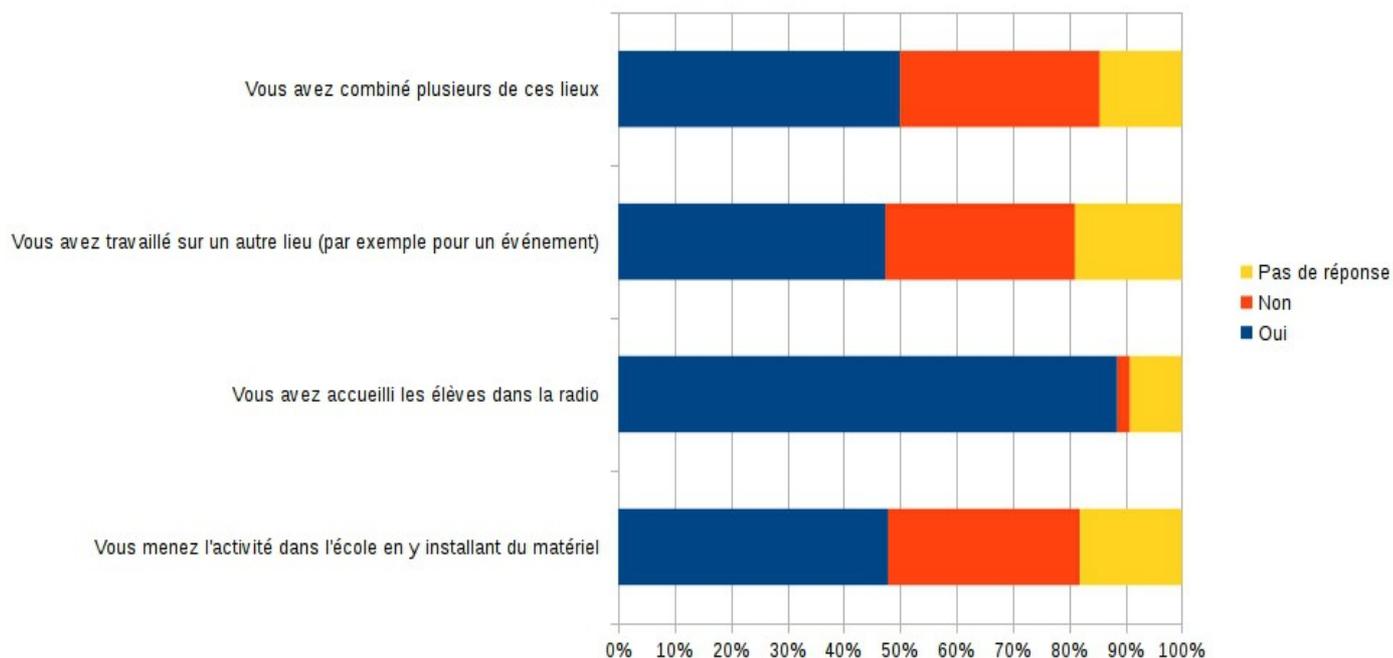
Nous participons régulièrement à la Semaine Nationale de la Presse à l'école (En Mars)



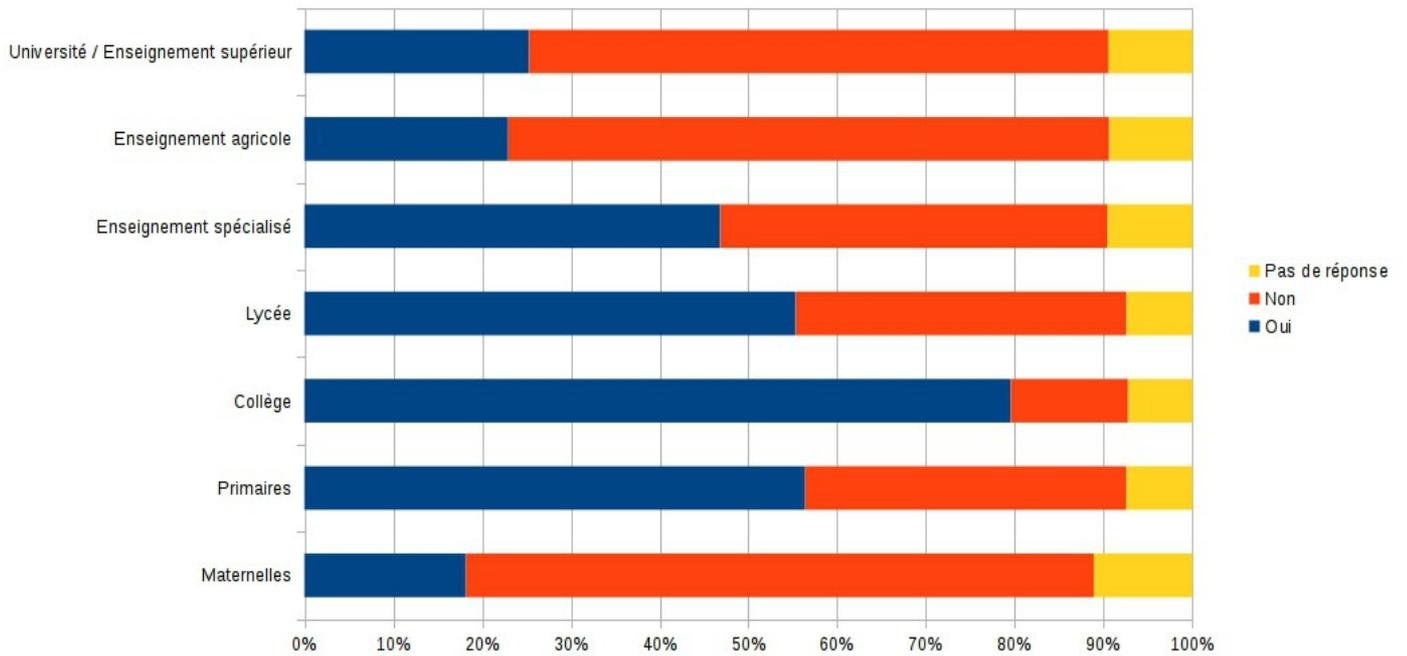
Travail collaboratif Radio / Ecole



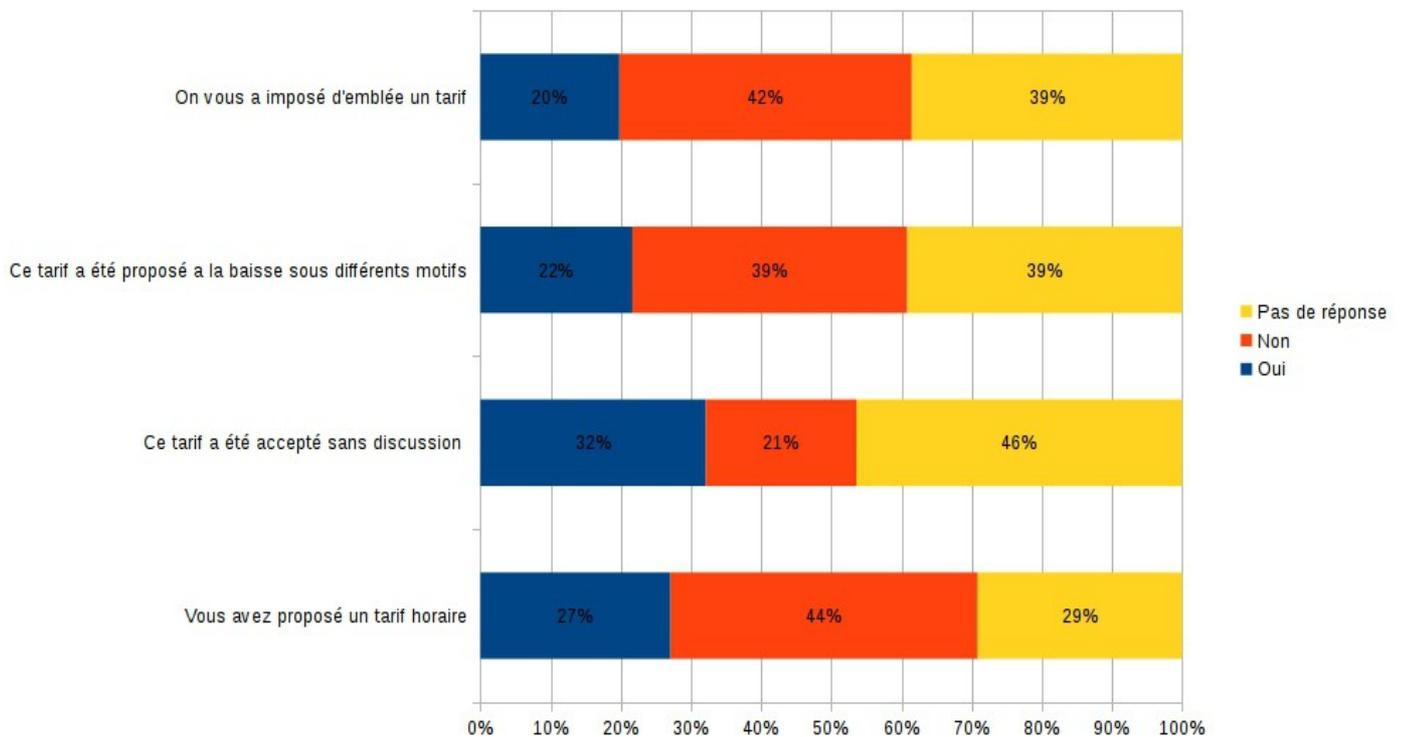
Les lieux de l'action



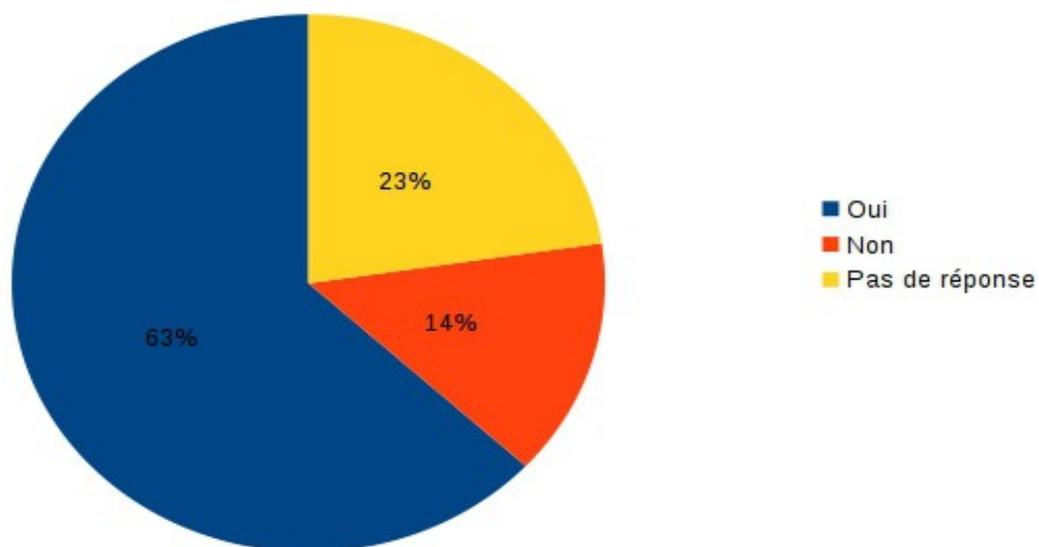
Niveau scolaire d'intervention des radios



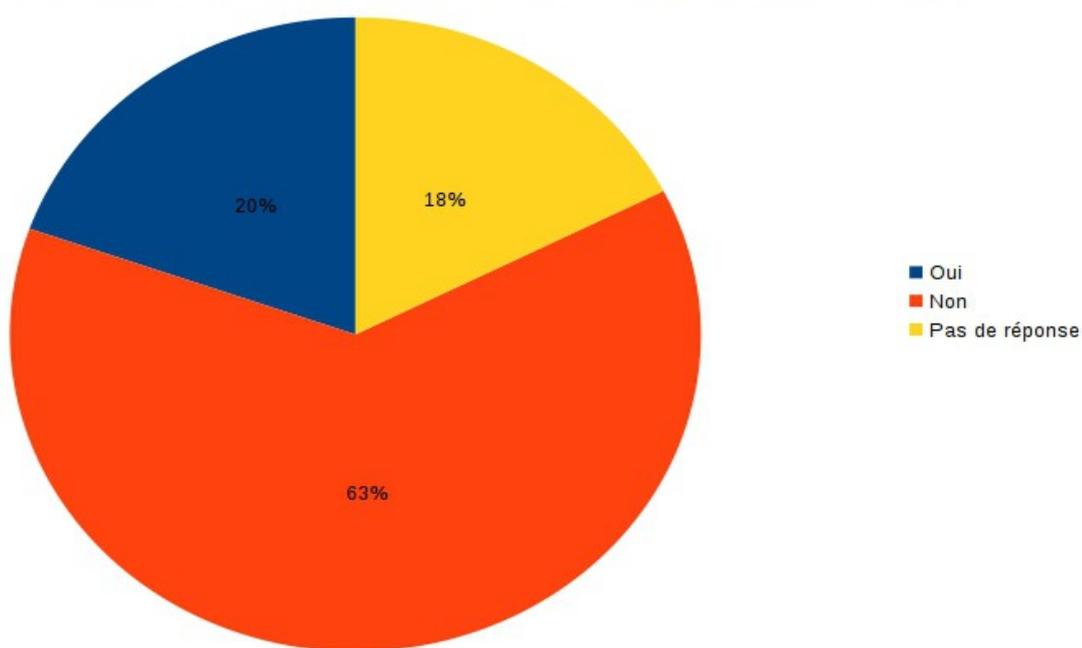
Négociation budgétaire



Pour différents motifs, vous êtes intervenus bénévolement dans des écoles

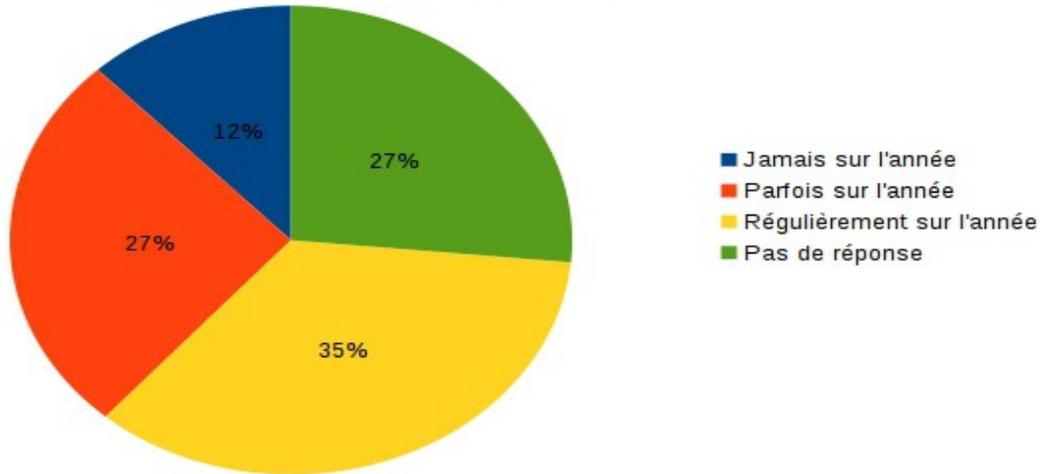


Pendant ces ateliers avez-vous le sentiment de déstabiliser le quotidien de la radio ?

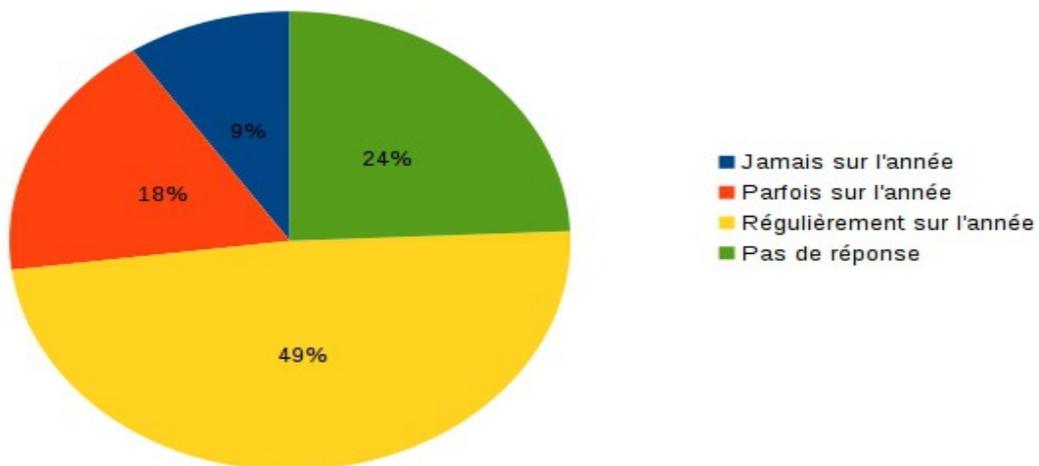


V-B) ACTIVITES PEDAGOGIQUES & EDUCATIVES REGULIERES

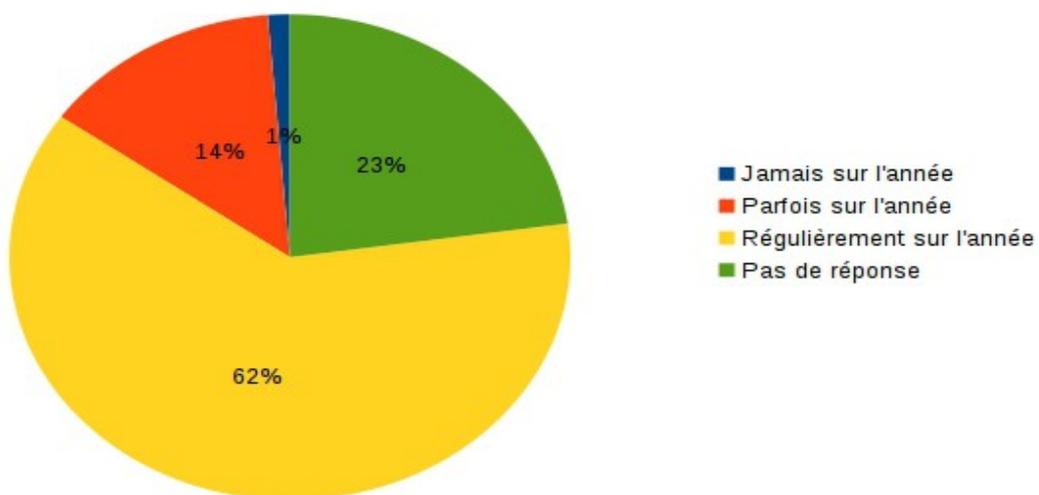
Initiation Régie/Technique



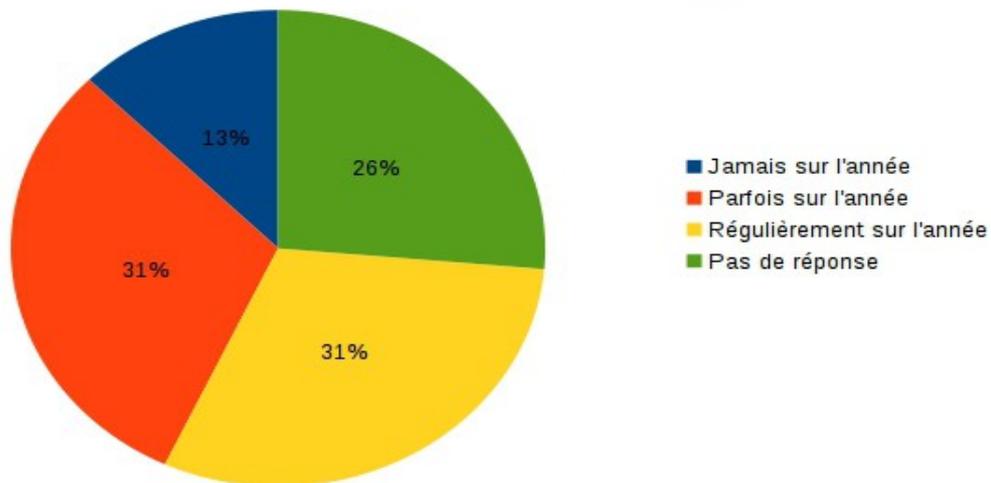
Travail vocal



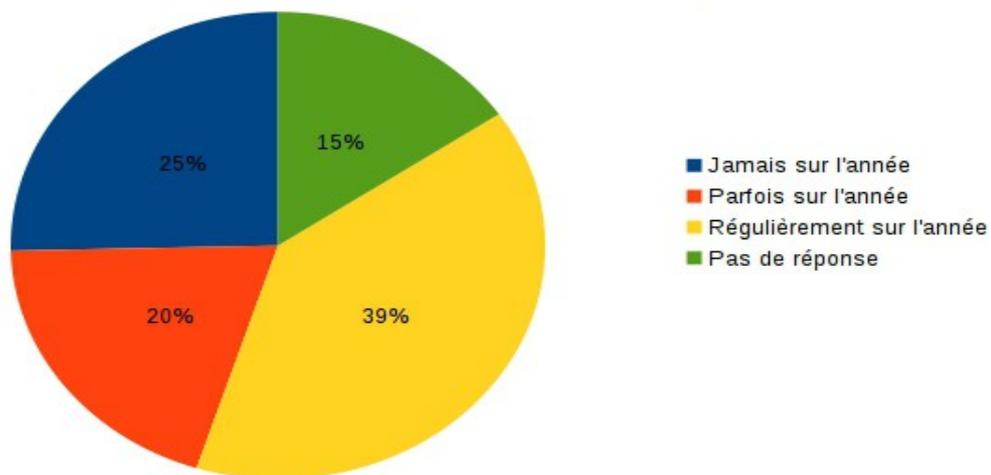
Découverte du média radio



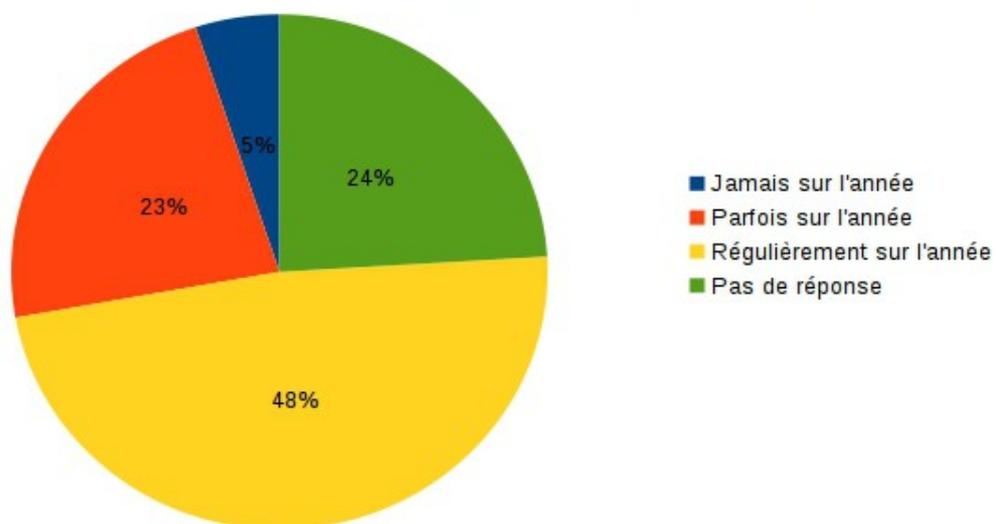
Découverte des particularités de l'écriture radiophonique



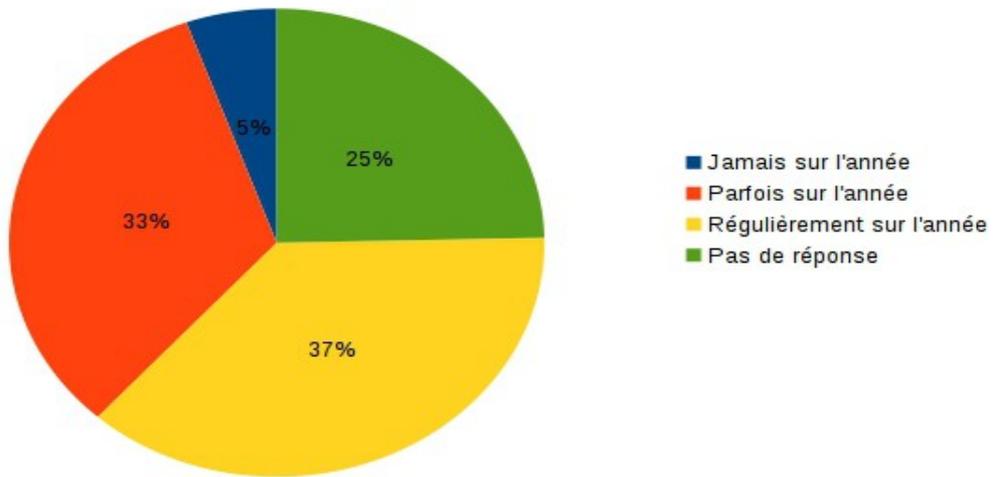
Découverte des fondamentaux déontologiques



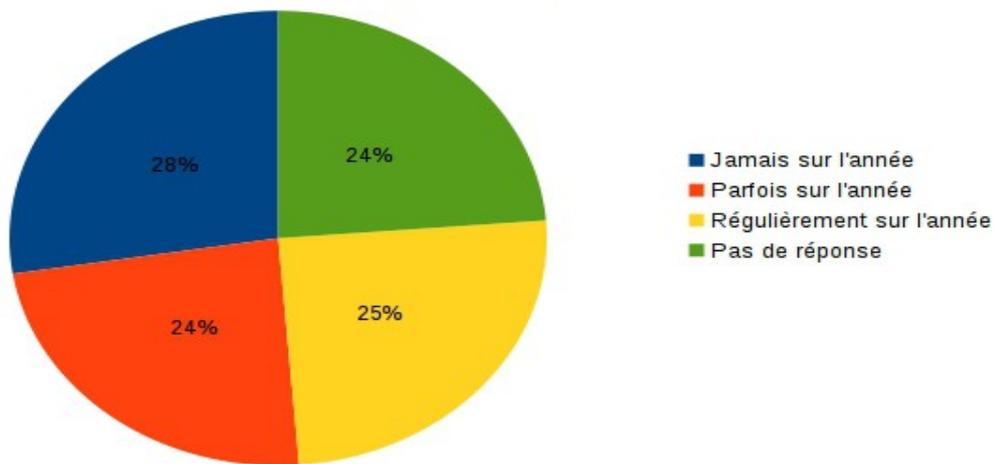
Initiation de base aux techniques de radio (ex: interview)



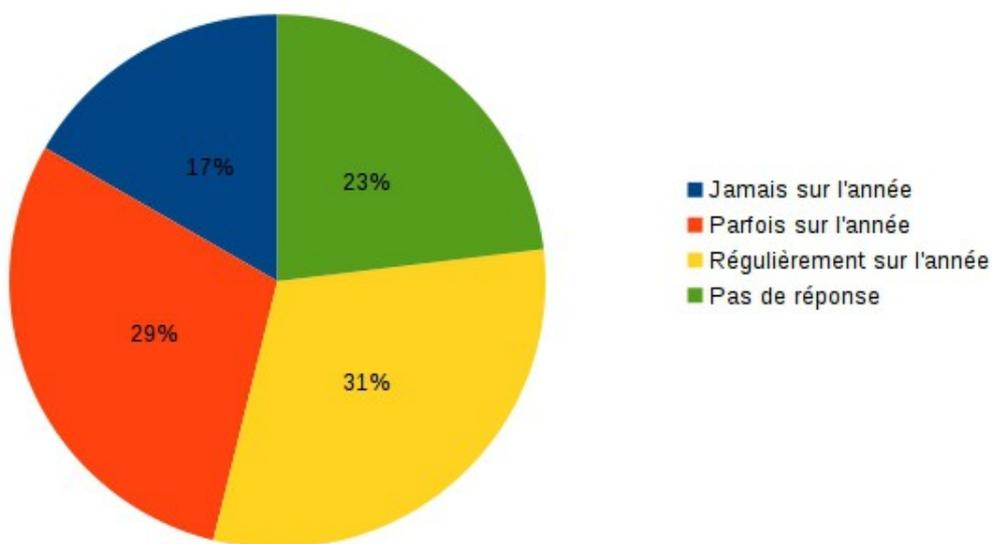
Initiation aux techniques d'animation d'émission



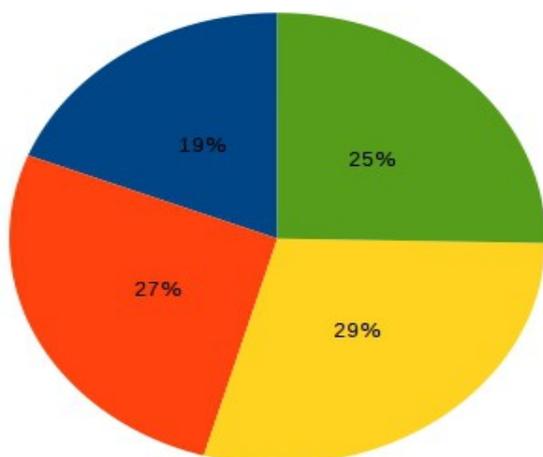
Pratique de la régie



Pratique de présentation d'informations

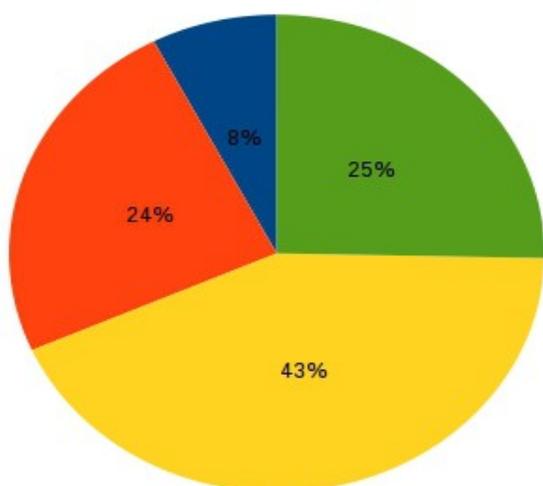


Pratique de micro-trottoir



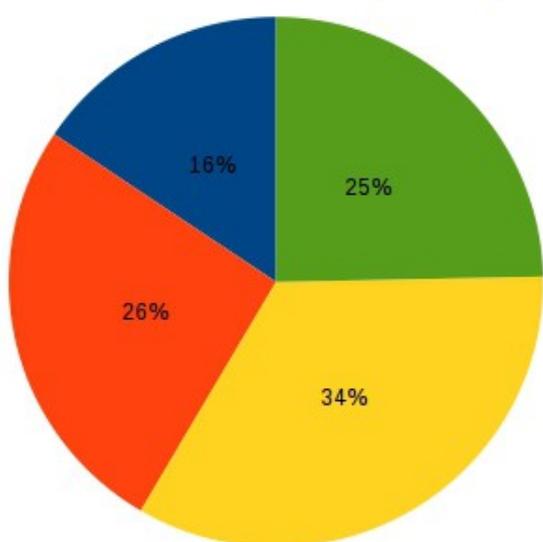
- Jamais sur l'année
- Parfois sur l'année
- Régulièrement sur l'année
- Pas de réponse

Pratique d'interview



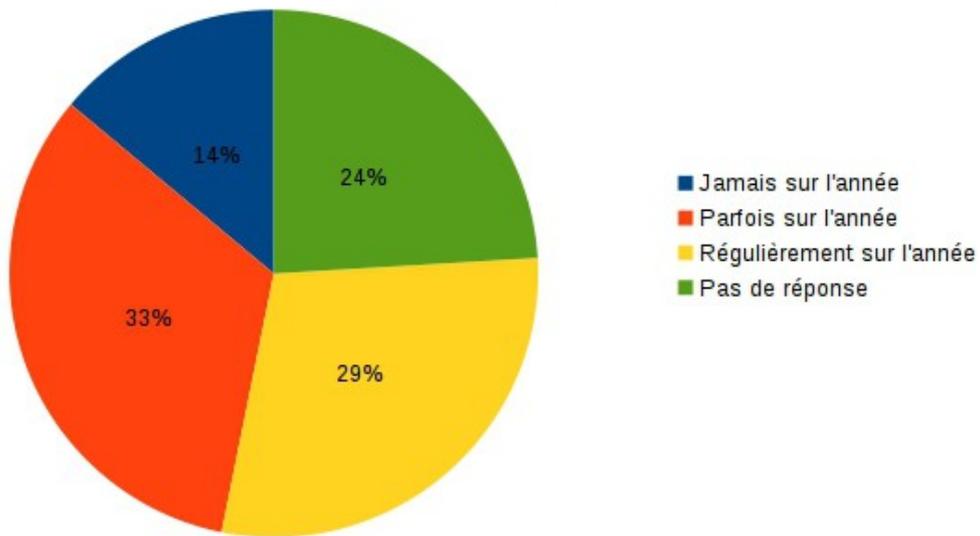
- Jamais sur l'année
- Parfois sur l'année
- Régulièrement sur l'année
- Pas de réponse

Pratique de reportage

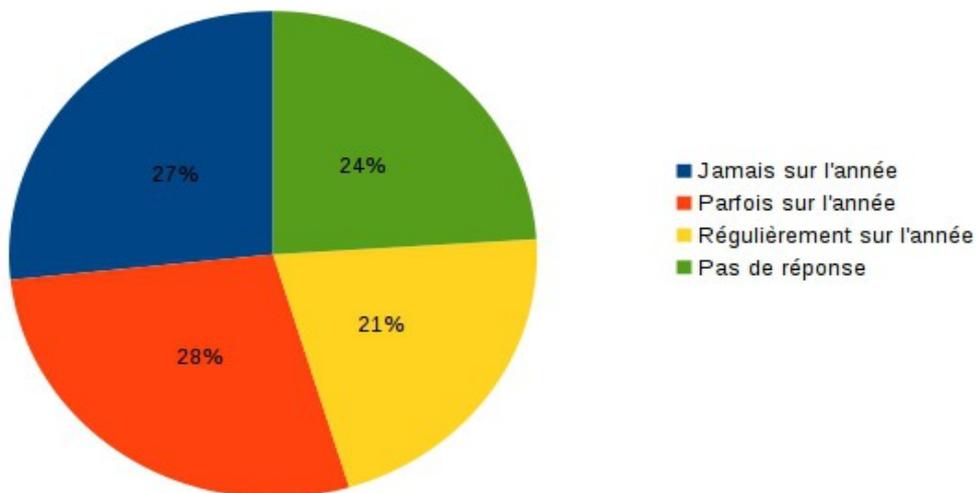


- Jamais sur l'année
- Parfois sur l'année
- Régulièrement sur l'année
- Pas de réponse

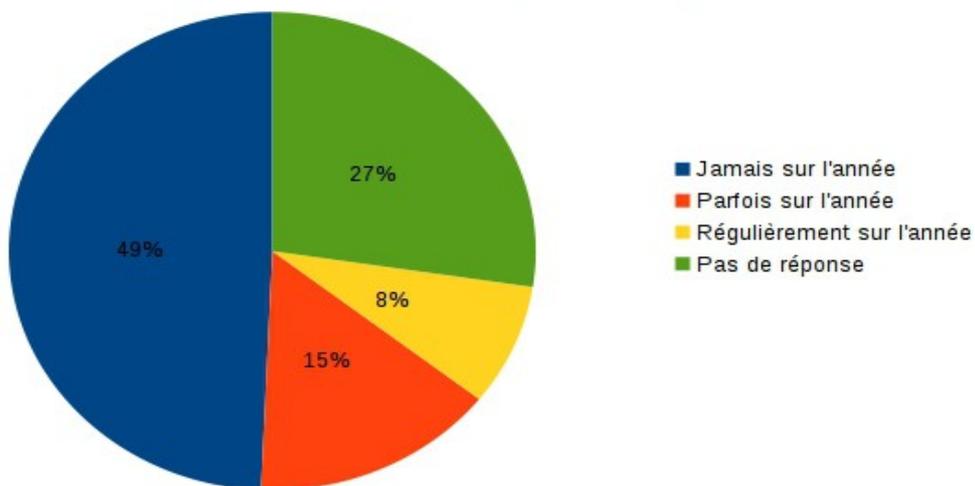
Pratique du montage



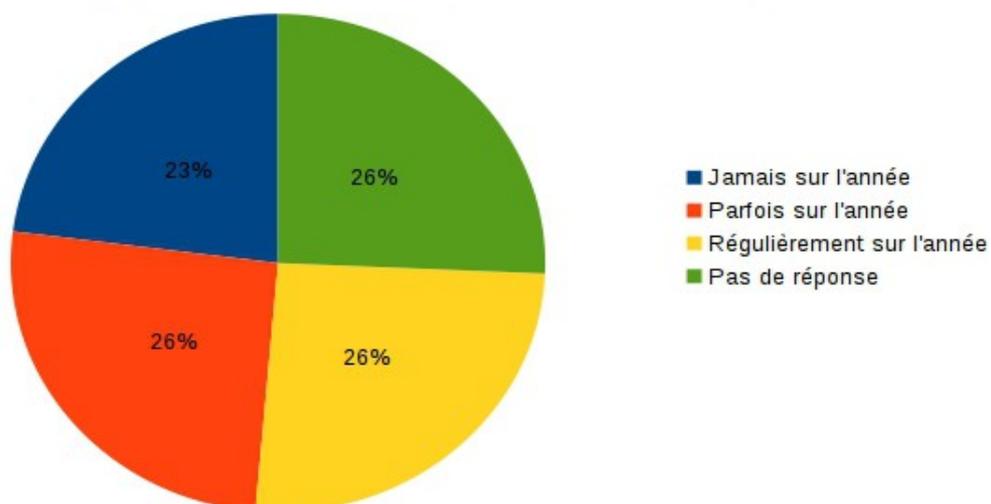
Pratique de l'organisation en rédaction



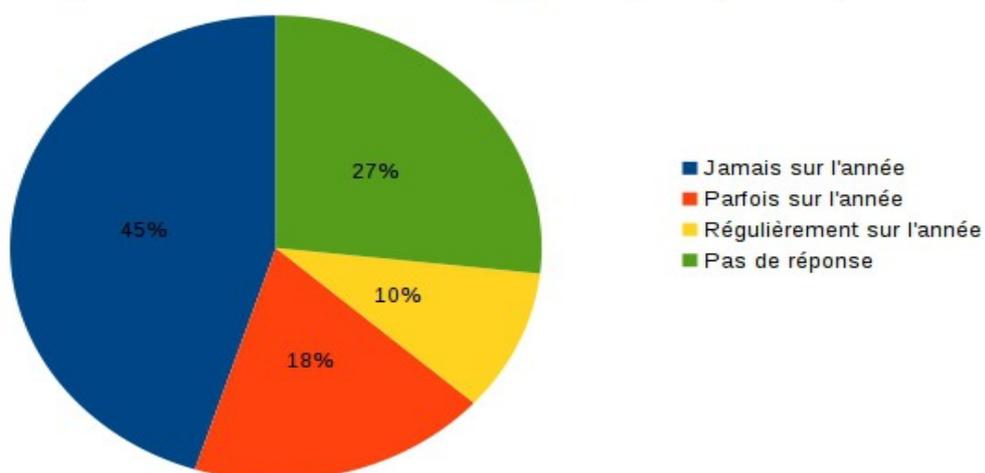
Pratique de réalisation de magazines complexes



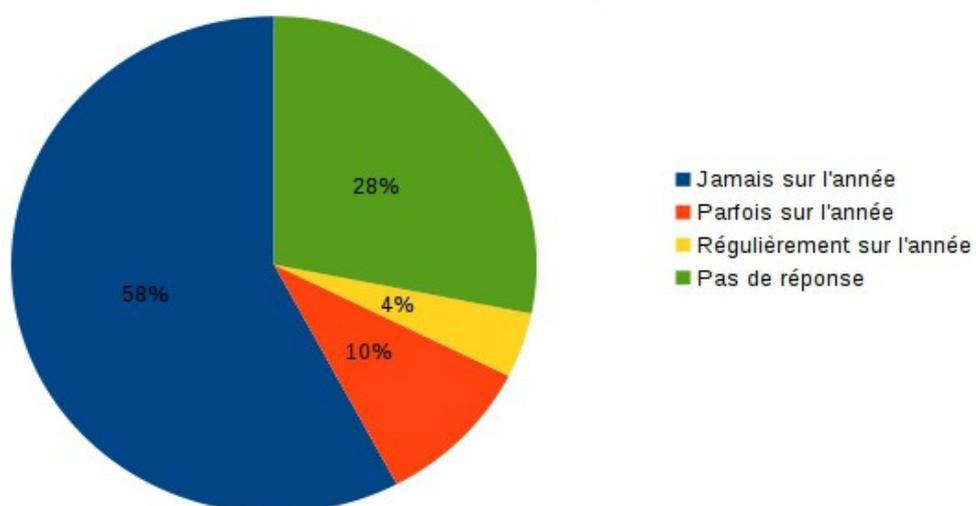
Appui à une discipline enseignée ou à un enseignant



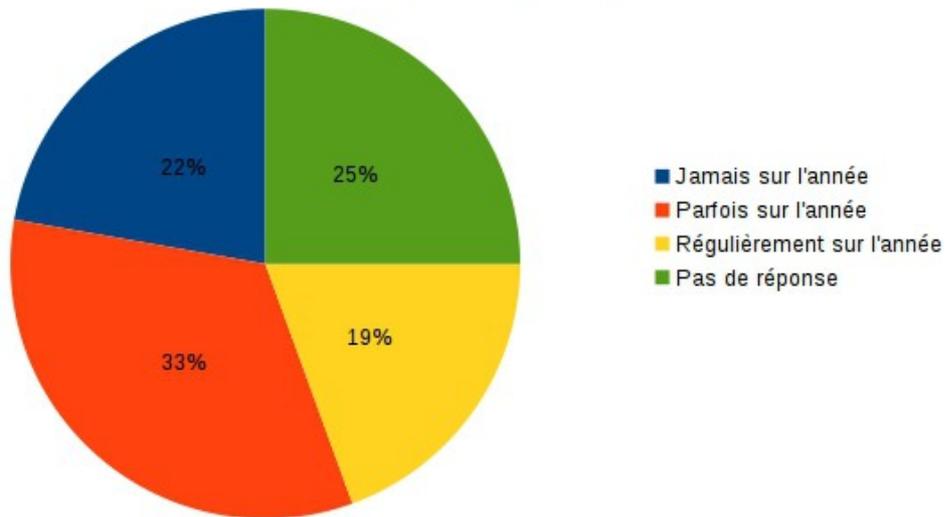
Appui à un dispositif transversal (type IDD, ODP, TPE ...)



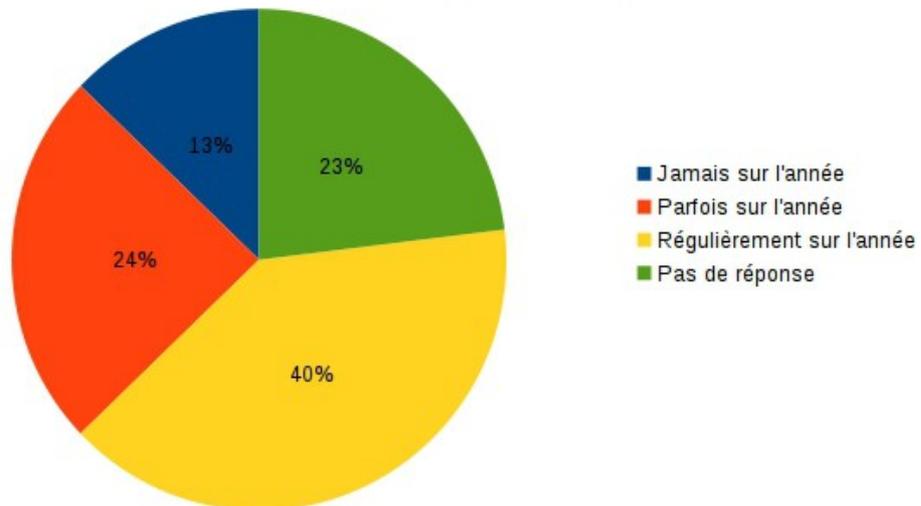
Liaison avec les classes transplantées



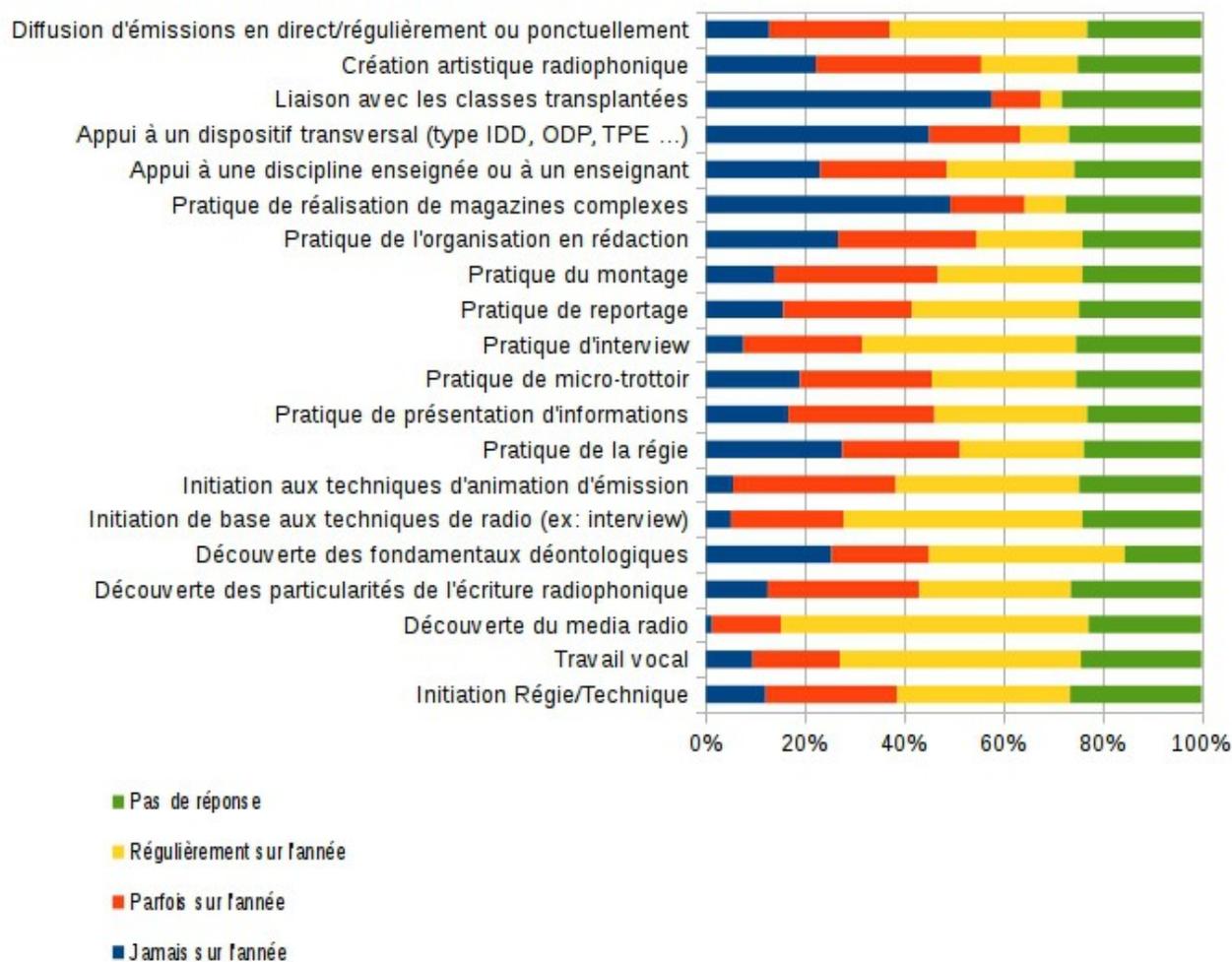
Création artistique radiophonique



Diffusion d'émissions en direct/régulièrement ou ponctuellement

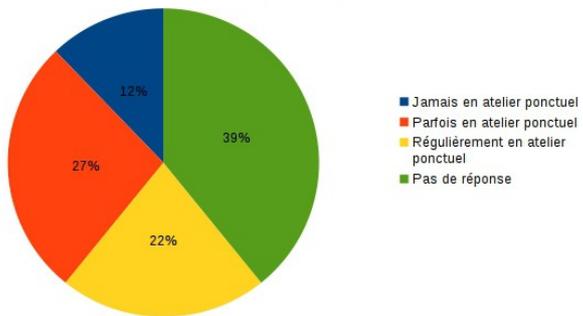


Récapitulatif des activités

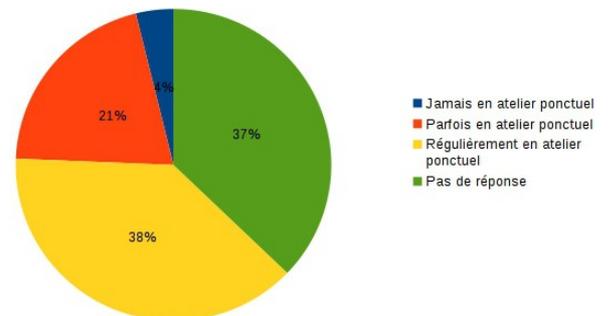


V-C) ACTIVITES PEDAGOGIQUES & EDUCATIVES PONCTUELLES

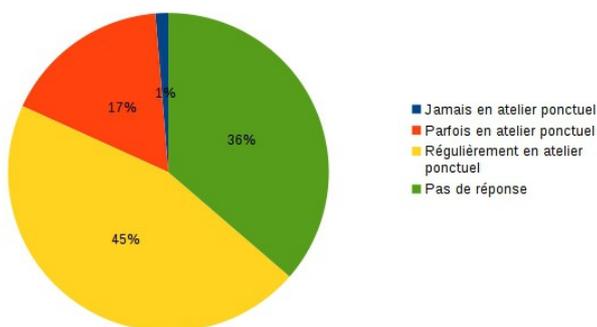
Initiation Régie/Technique



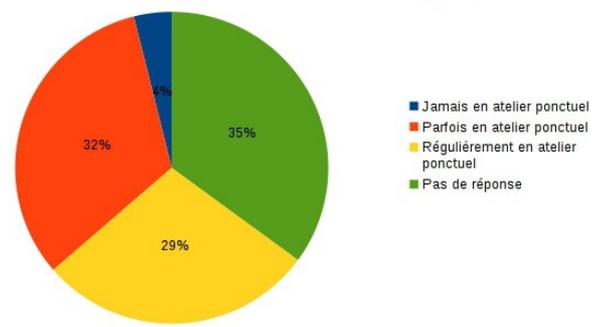
Travail vocal



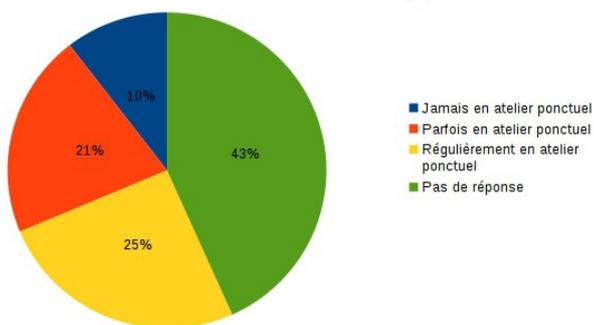
Découverte du média radio



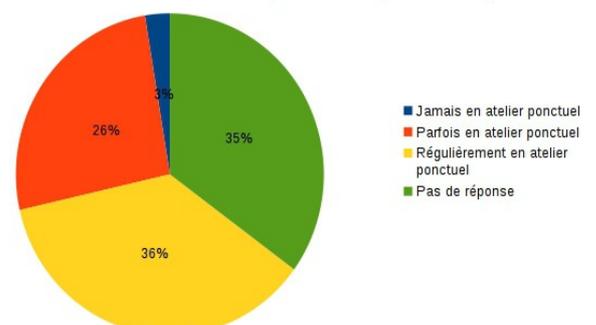
Découverte des particularités de l'écriture radiophonique



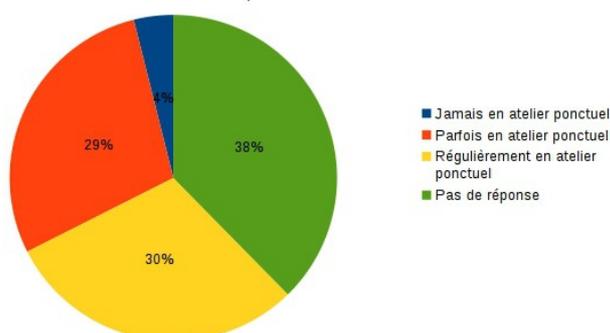
Découverte des fondamentaux déontologiques



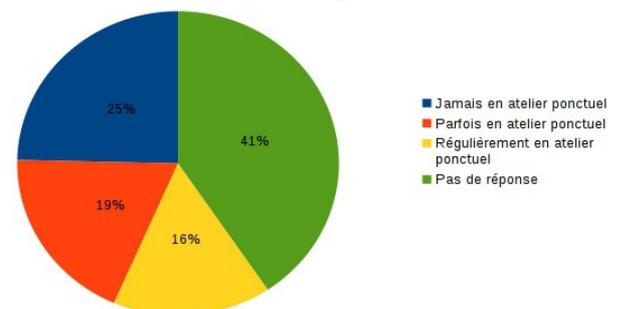
Initiation de base aux techniques de radio (ex: interview)



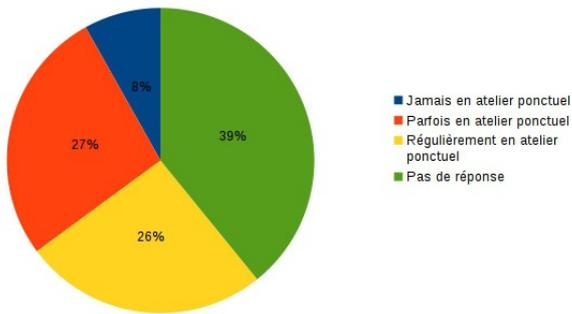
Initiation aux techniques d'animation d'émission



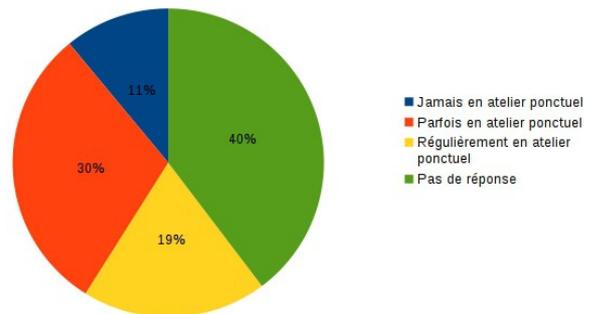
Pratique de la régie



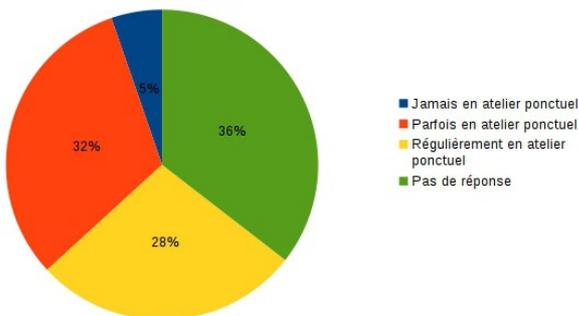
Pratique de présentation d'informations



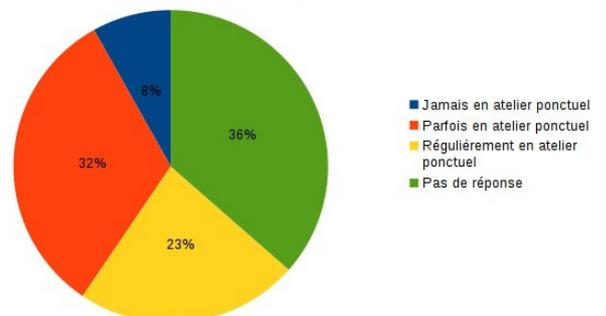
Pratique de micro-trottoir



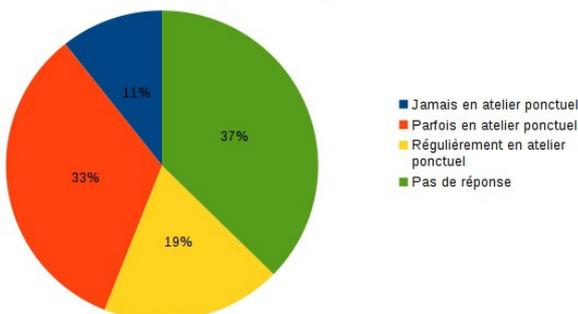
Pratique d'interview



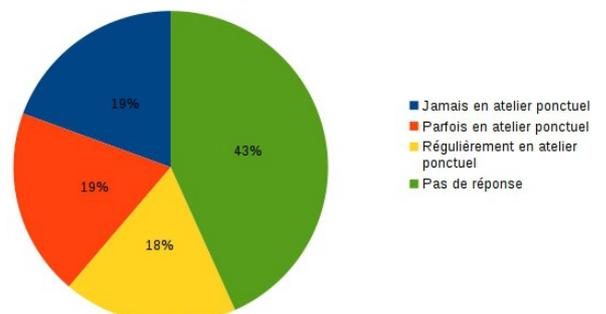
Pratique de reportage



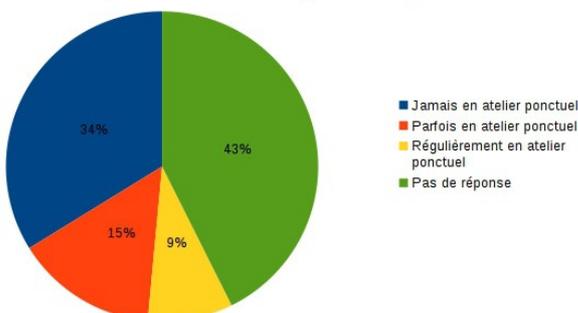
Pratique du montage



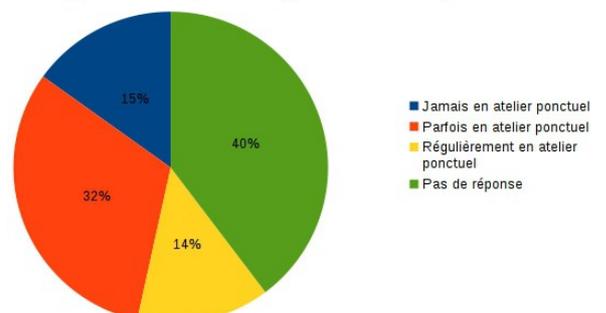
Pratique de l'organisation en rédaction



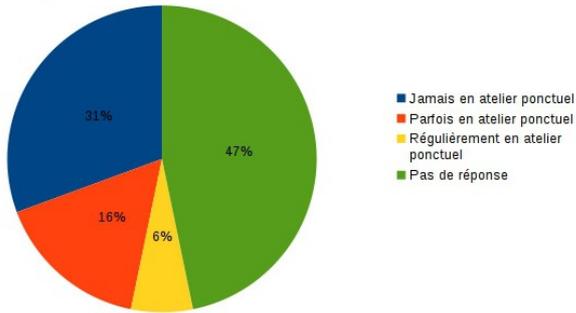
Pratique de réalisation de magazines complexes



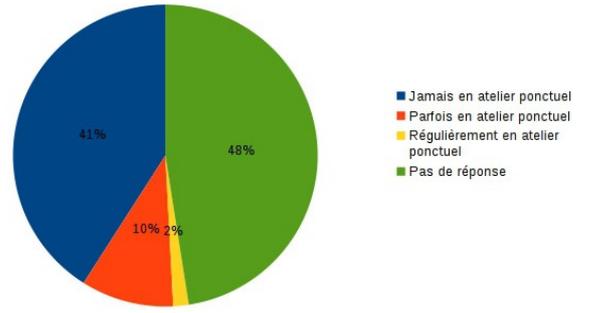
Appui à une discipline enseignée ou à un enseignant



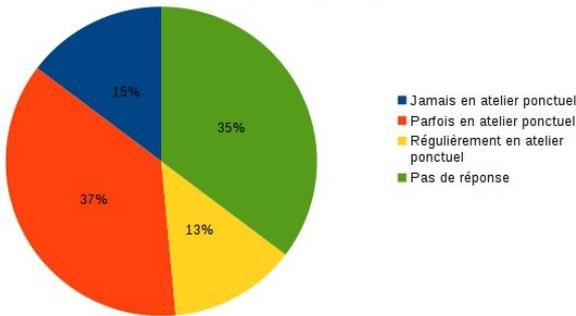
Appui à un dispositif transversal (type IDD, ODP, TPE ...)



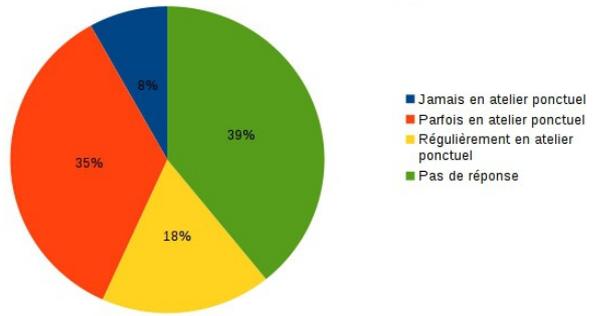
Liaison avec les classes transplantées



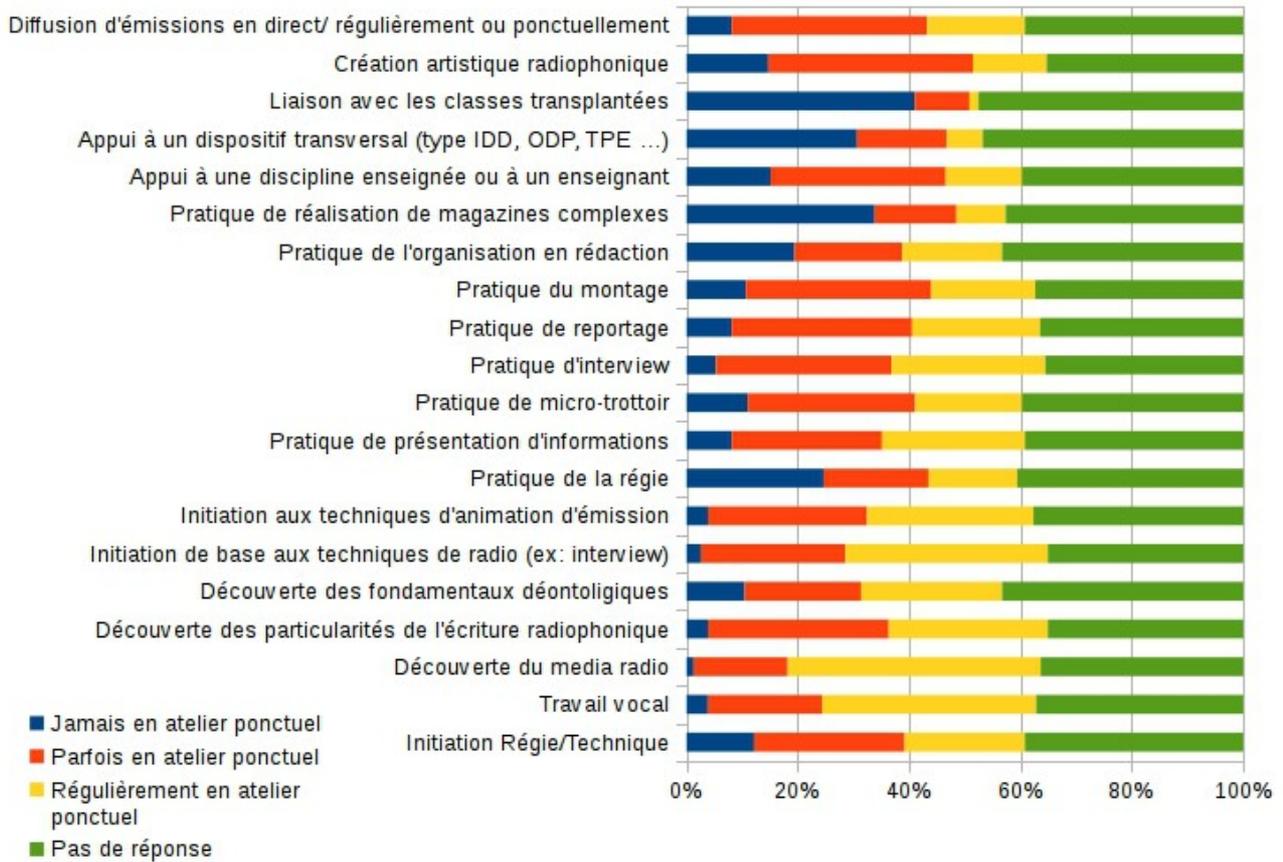
Création artistique radiophonique



Diffusion d'émissions en direct/ régulièrement ou ponctuellement

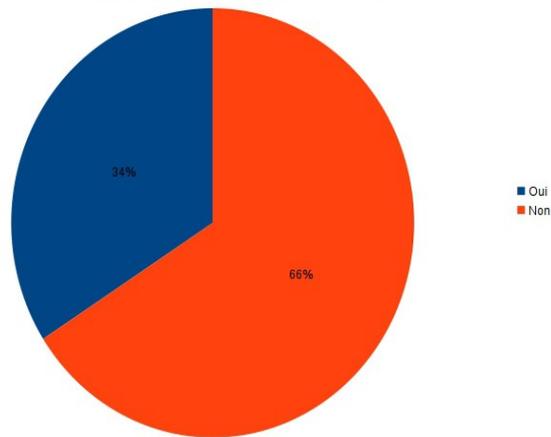


Récapitulatif

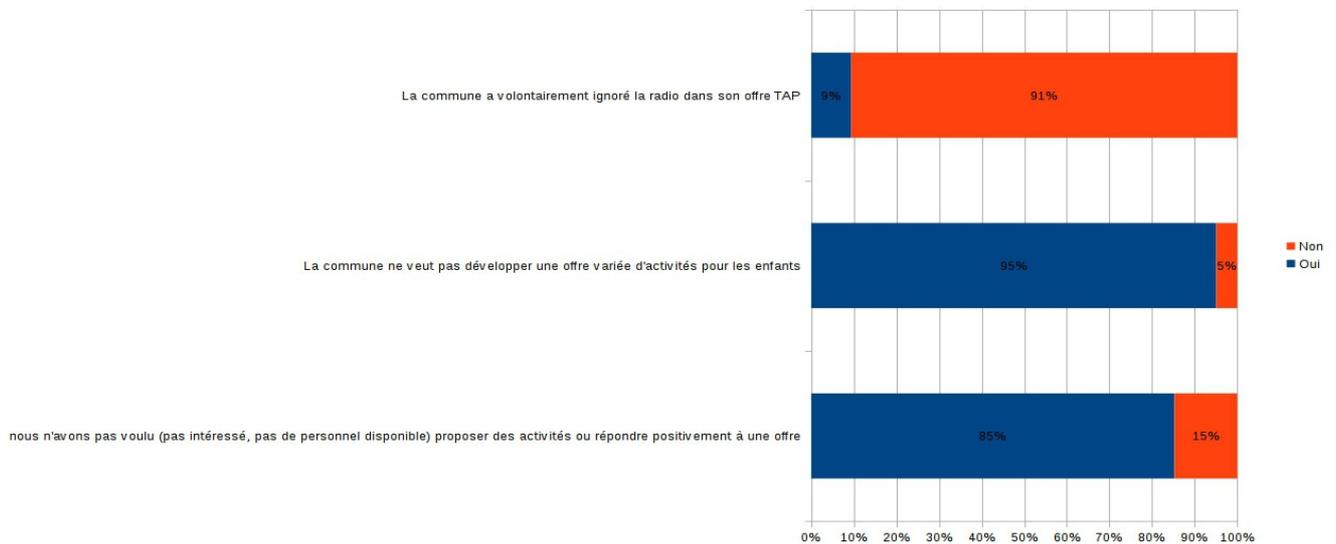


V-D) LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

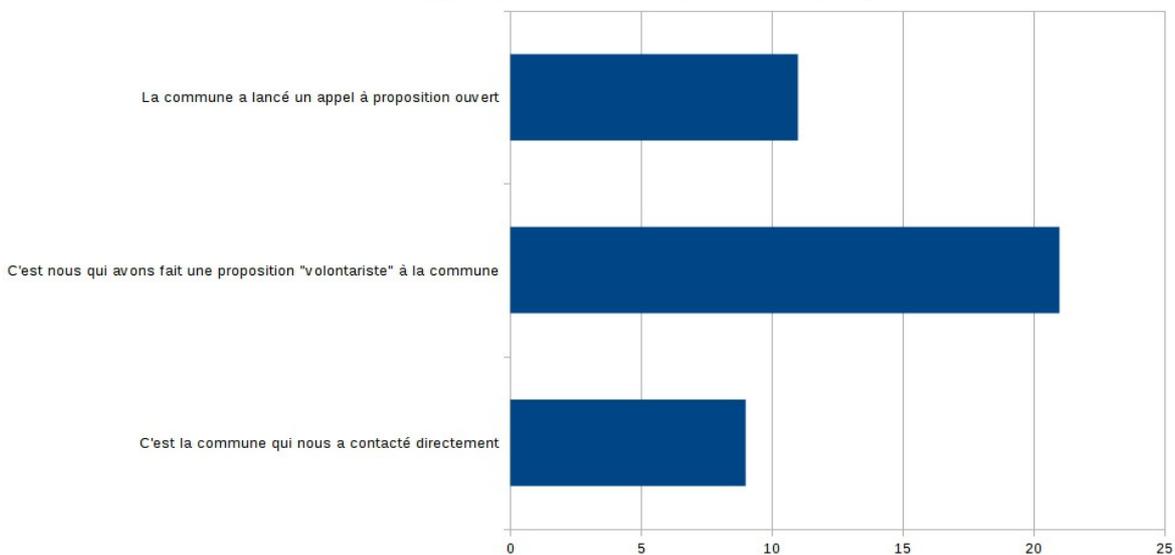
Nous pratiquons des activités radiophoniques périscolaires dans le cadre de la réforme



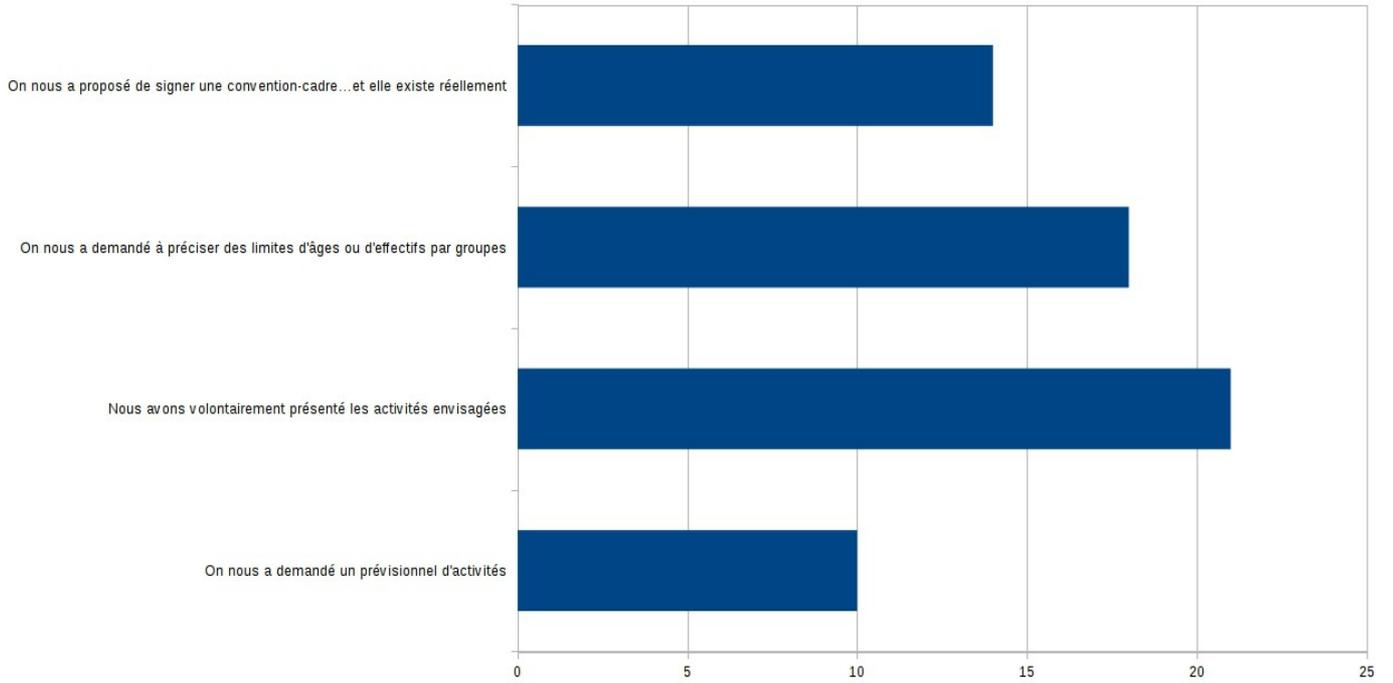
Pourquoi des radios ne s'engagent pas sur les temps d'activités périscolaires



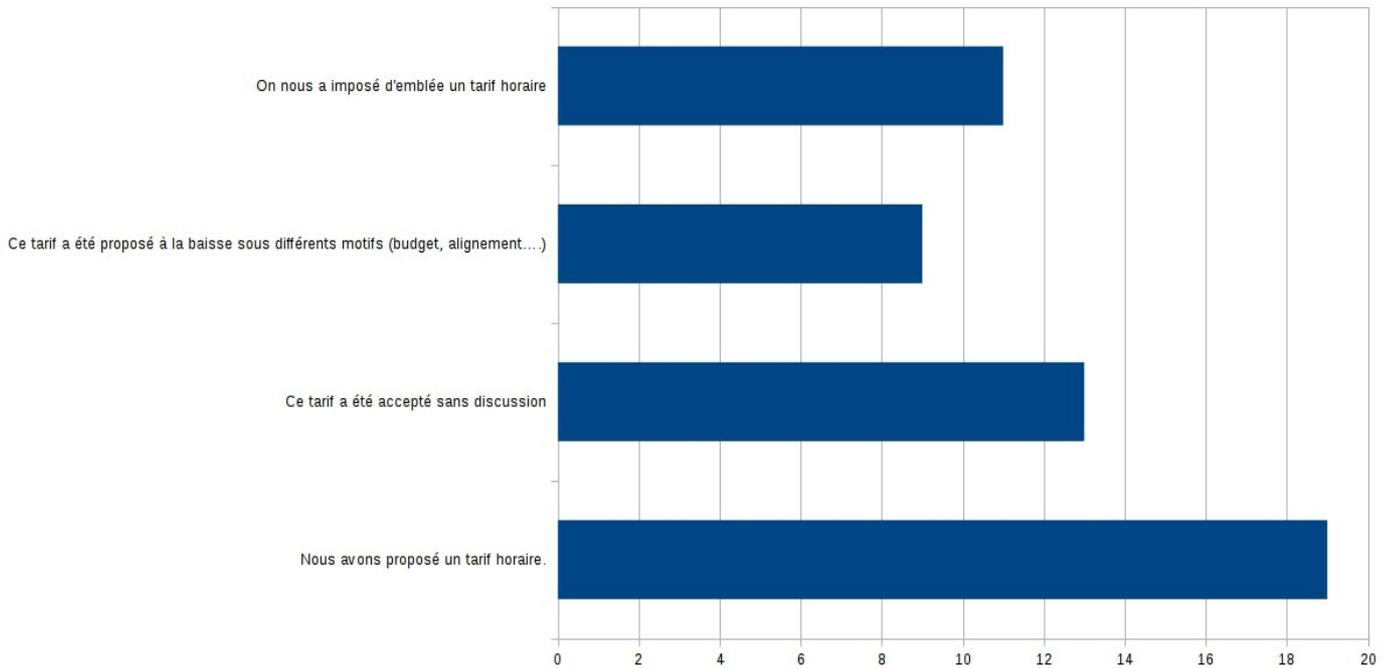
La genèse de l'engagement dans les TAP pour les radios les pratiquant



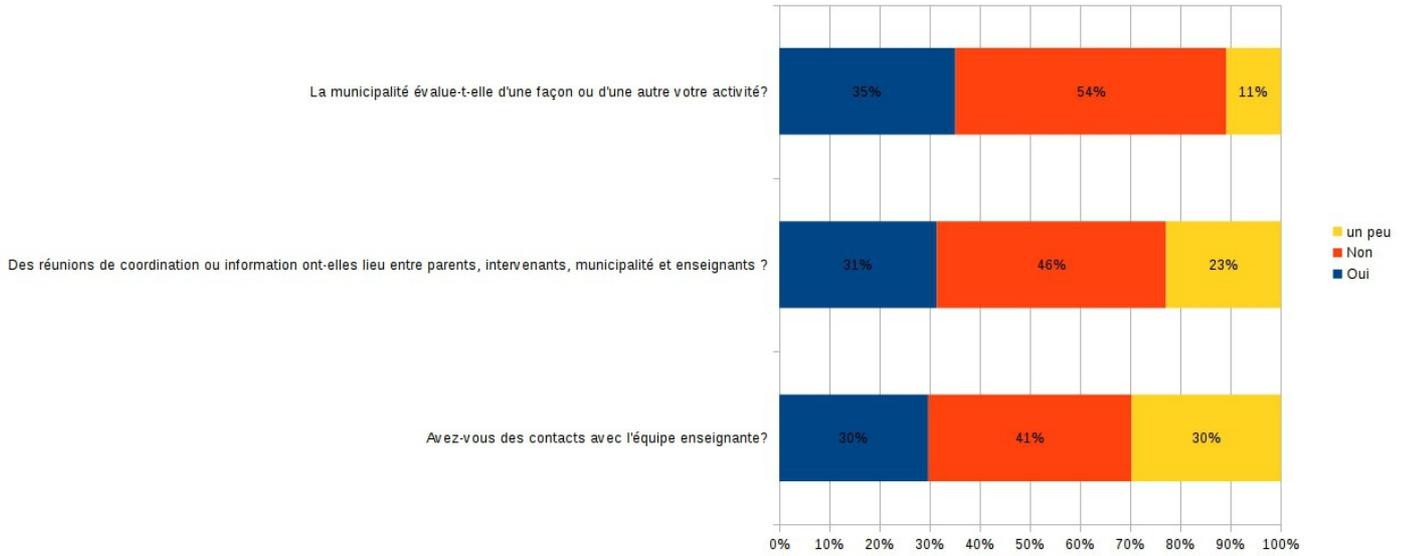
Les conditions de mise en place pour les radios intervenant sur les TAP



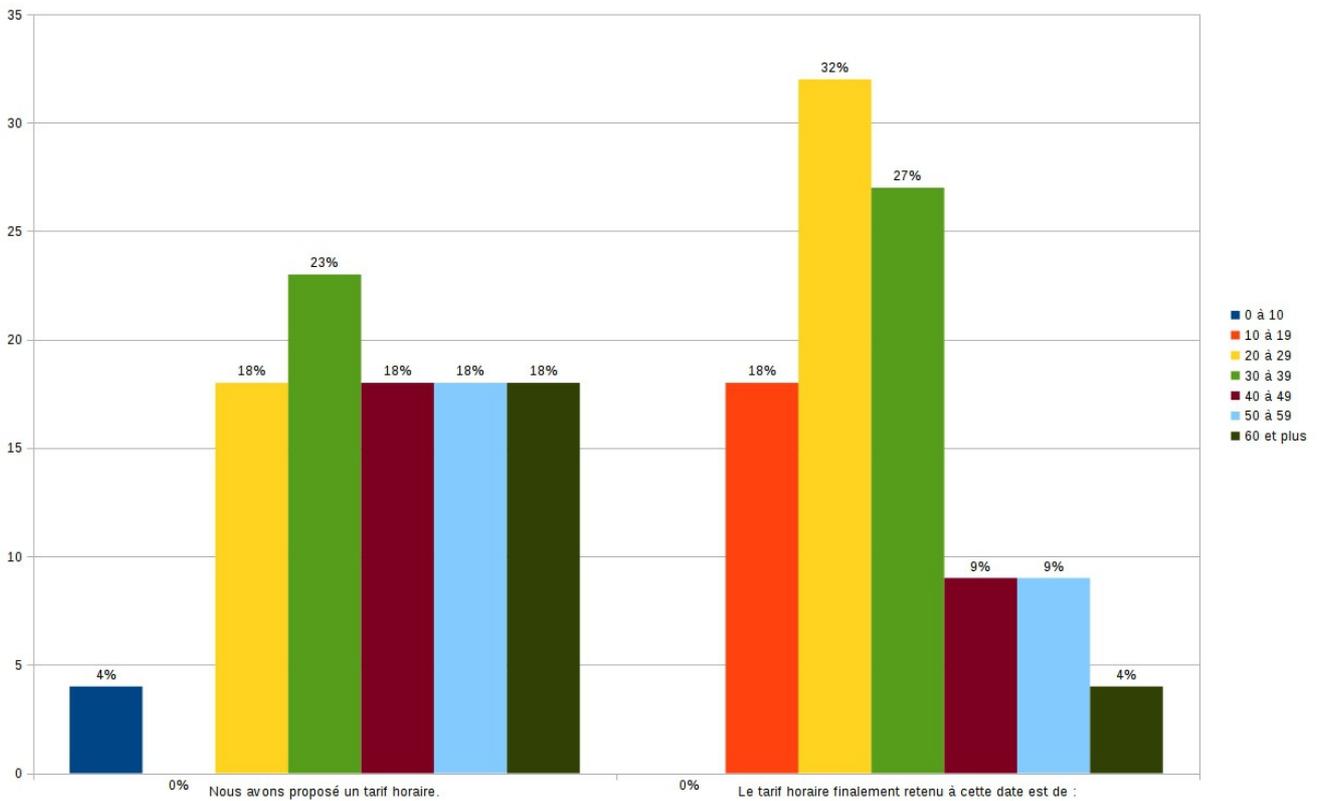
Négociation budgétaire avec la collectivité



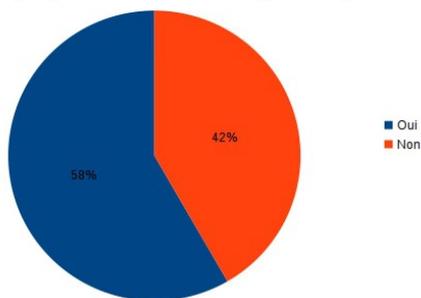
Les relations entre les partenaires de la communauté scolaire



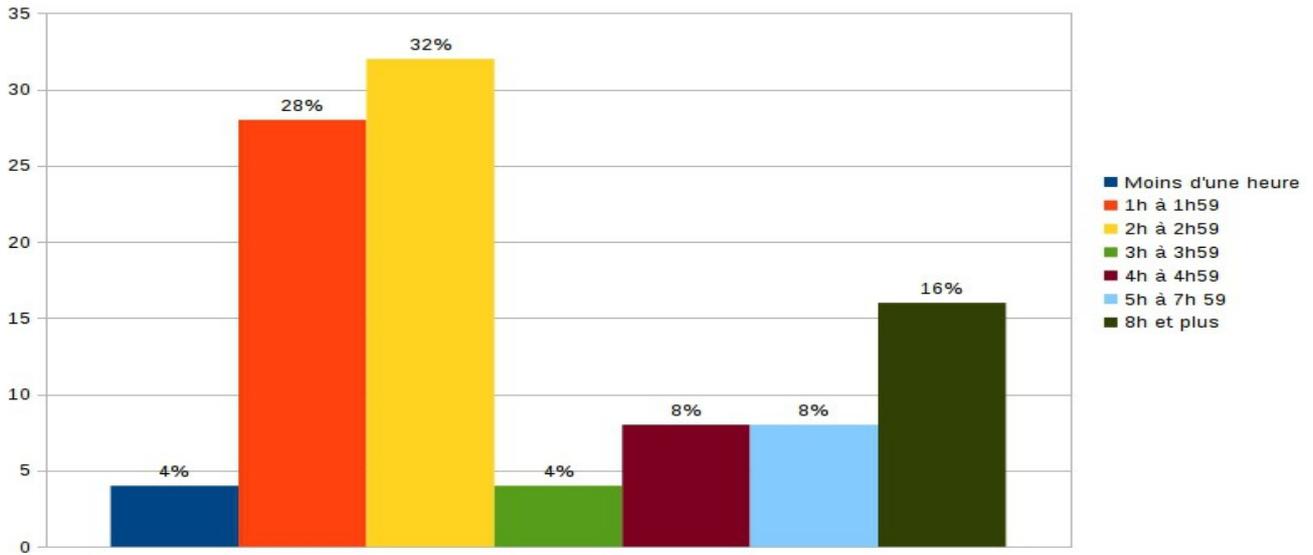
Négociations tarifaires Radios/Collectivités



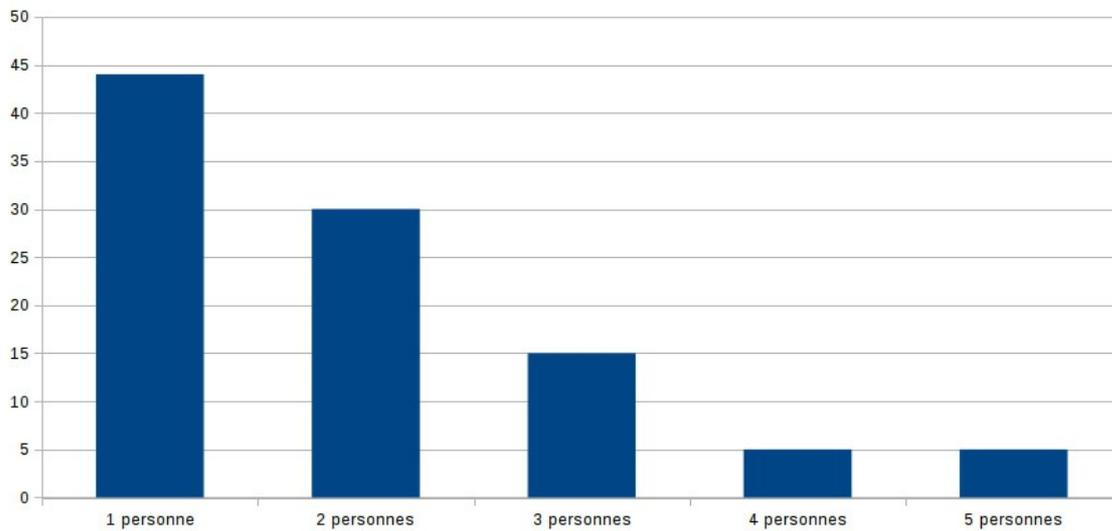
Les groupes d'enfants sont-ils homogènes en âge ?



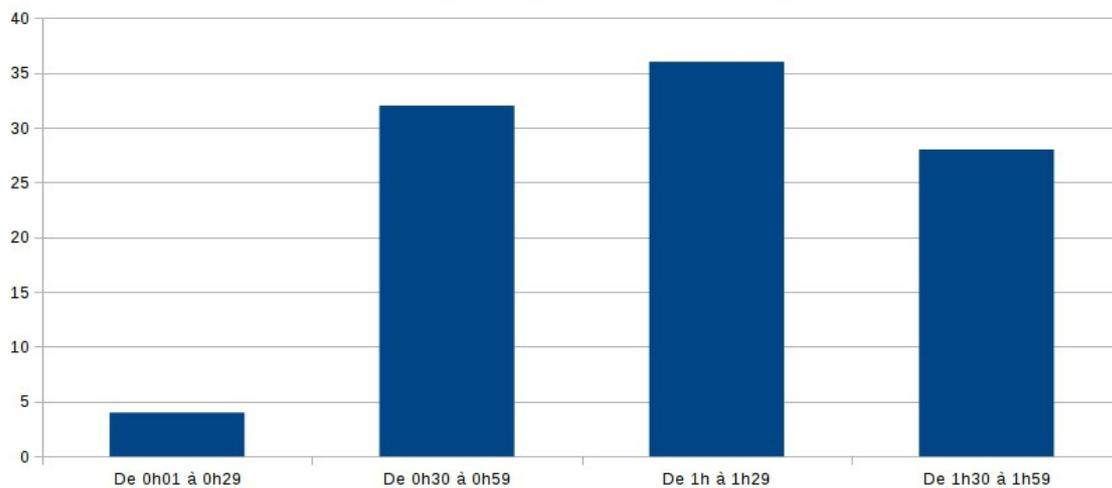
Nombre d'heures d'atelier prises en compte par semaine



Nombre de personnes mobilisées sur les TAP dans la radio en pourcentages



Durée des ateliers par groupe en pourcentages



- VI -

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE



VI- ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

INTRODUCTION :

Lorsque les radios associatives sont apparues au début des années 80, elles ont assis leur fonctionnement sur l'engagement de bénévoles, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de jeunes. La tranche d'âge 14-18 ans, correspondant à la fin des années collège et au lycée, était très présente.

Les responsables et les équipes des radios qui développaient d'abord le projet de communication radiophonique locale pour permettre à la parole de tous de se faire entendre ont vite repéré les compétences mises en œuvre dans la pratique radiophonique. Ils ont, en général intuitivement, identifié les évolutions individuelles, par exemple en expression orale, en écoute et capacité au dialogue, en responsabilité dans l'expression publique, en connaissance et compréhension de l'environnement, en capacité à s'inscrire dans une dynamique d'équipe, etc.....

Ce n'est pas le lieu ici de dresser toutes les compétences que les bénévoles peuvent acquérir en radio. Il est utile sur ce point de se référer au « **Livret de compétences européen** » co-réalisé par nos équipes et issu d'un partenariat européen financé par le dispositif *Grundtvig* impliquant 10 pays, en Septembre 2014, pour en avoir une vision quasi-exhaustive :



Les premières radios locales en milieu scolaire sont apparues dès les années 80 et ont expérimenté de nouveaux champs d'activités pédagogiques dans les établissements

scolaires. L'outil ne s'est pas forcément imposé à tous dans les communautés scolaires comme un support d'action pédagogique d'intérêt évident. Néanmoins, le temps et la ténacité faisant leur œuvre, l'outil, exploité dans les cadres disciplinaires, en actions transversales, au centre ou en valeur d'appui sur les différents volets des projets d'établissement, approprié par les élèves et des équipes pédagogiques, s'est imposé comme un dispositif d'une force exceptionnelle sur de nombreux apprentissages et pour acquérir de nouvelles compétences.

Parallèlement, alors que la radio en milieu scolaire demeurait un phénomène plutôt marginal tant dans le système éducatif que dans le monde de la radio (on n'a jamais décompté plus de 26 radios en milieu scolaire émettant en FM), les radios locales ont mis en place des initiatives à caractère éducatif en direction de publics très divers. Elles ont construit des offres en éducation populaire, des contributions pour des stages d'insertion, ont véhiculé des contenus culturels, ont développé des environnements d'éducation informelle et non-formelle. Elles ont souvent tenté de proposer leurs services à des établissements scolaires et ont parfois été sollicitées par des établissements pour des interventions ponctuelles. **La semaine de la Presse et des Médias à l'École** a pu favoriser des rapprochements.

Concrètement, jusqu'alors, deux obstacles semblaient rendre ces relations difficiles : les limites budgétaires des écoles, les limites en moyens humains et disponibilités des radios.

ANALYSE :

LES RELATIONS AVEC LES ECOLES

De nombreuses radios collaborent avec des écoles. Il semble que si la radio ne fait pas une démarche volontariste vers l'école, ce n'est qu'exceptionnellement que celle-ci établit à son initiative un contact avec la radio. La Semaine de la Presse et des Médias dans l'École organisée par le CLEMI pour le Ministère de l'Éducation Nationale est un carrefour privilégié. Le fait que cette semaine, la plus importante par le nombre de participants dans les grandes opérations thématiques managées par le Ministère de l'Éducation Nationale, soit une semaine nationale, crée un contexte « sécurisant » pour les enseignants.

De fait, la moitié des radios associatives (plus de 300) s'investit dans cette semaine. Il peut s'agir simplement d'accueillir une visite de la radio par un groupe d'élèves ou alors de monter en lien avec une équipe enseignante un projet de production radiophonique requérant des apprentissages particuliers. Le fait que cette semaine repose par principe sur un partenariat volontaire école-médias élimine les obstacles énoncés précédemment.

Lorsqu'une relation s'instaure pour un projet au long cours, pour un atelier ponctuel ou en soutien dans une discipline ou un dispositif, dans près de 80% des cas il y a une vraie concertation travaillée entre la radio et les enseignants. Dans un tiers de cas, un projet « clef en main » proposé par la radio a été accepté par l'école, pour un autre tiers c'est l'établissement qui a formulé clairement sa commande et pour le dernier tiers il y a eu élaboration du projet en commun.

Dans près de 90% des cas, c'est à la radio que les élèves travaillent. Ceci démontre que la proximité géographique entre la radio et l'école est un atout exceptionnel. En effet, quel autre média que les radios associatives peut proposer presque partout sur le territoire cette proximité ? Il arrive également que les radios installent un mini-studio ou un studio mobile dans l'école ce qui réduit les temps de déplacement des élèves. Il est aussi pratiqué l'accueil ou l'accompagnement d'élèves sur des événements couverts par la radio. Cette situation de couverture « à chaud » demande tout de même une formation préalable des élèves par exemple sur les techniques d'interview et le travail en équipe.

SUR QUELS NIVEAUX SCOLAIRES ?

Le niveau scolaire sur lequel les radios interviennent majoritairement est le collège. Ceci peut s'expliquer par le travail sur les compétences fondamentales (lecture, écriture, expression orale, recherche documentaire, usage des outils numériques, éducation civique.....) et le temps moins contraint qu'au lycée par rapport aux emplois du temps et aux programmes. Des dispositifs transversaux ou des dynamiques de projet d'établissement peuvent aussi expliquer cela. On n'oubliera pas aussi que les collèges sont plus nombreux que les lycées et que dans les communes rurales ou dans des quartiers de banlieue les collèges sont présents. Il y a là peut-être une explication sur ce lien plus fort entre les radios et le niveau collège.

En deuxième position figurent les écoles primaires. Les arguments énoncés ci-dessus s'appliquent. Si le nombre d'intervention est plus faible c'est sans doute lié à la complexité du relationnel et du travail pédagogique avec des élèves plus jeunes sur lesquels les animateurs de radio sont peut-être moins spontanément à l'aise.

Au niveau lycée, le travail est en général axé sur l'expression citoyenne.

On notera que plus de 40% des radios qui interviennent en école signalent des interventions auprès d'établissements spécialisés.

Les interventions en maternelles restent plus rares.

L'enseignement agricole, pourtant moins présent en nombre, est un partenaire important pour les radios. L'explication est sans doute dans les spécificités de gestion de ces établissements qui peuvent plus librement contractualiser avec les radios, comme les établissements privés peuvent aussi le faire.

LES CONDITIONS FINANCIERES

L'un des obstacles majeurs à la collaboration entre des écoles et la radio est la question financière. Les radios semblent avoir des difficultés à évaluer la valeur réelle de leur prestation et sont souvent minées par des scrupules à parler « argent » avec une école. D'autant que l'école fait valoir ses manques de moyens, ses contraintes d'affectation

budgétaire. C'est donc pourquoi lorsqu'une radio propose un tarif, elle se heurte à une argumentation protéiforme pour le faire descendre au plus bas. On relève dans l'enquête que 63% des radios intervenant en milieu scolaire admettent y être au moins intervenu en complet bénévolat. Cette situation, certes flatteuse pour la fibre militante et républicaine des radios, démontre bien qu'elles placent souvent l'intérêt général avant leur intérêt particulier. Ce constat doit nous alerter et soulève tout de même quelques questions de modèle économique, y compris pour les entreprises engagées, relevant de l'économie sociale, que sont les radios associatives.

Certes les radios peuvent faire valoir ces interventions auprès du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique pour espérer bénéficier de points pour l'aide sélective au titre de l'action éducative. **Une réflexion semble néanmoins s'imposer sur un « modèle économique » du partenariat « école-radio ».**

L'une des autres difficultés rencontrée par les radios est qu'elle n'a pas de statut dans les grands dispositifs dans lesquels des écoles peuvent s'inscrire. Par exemple, lorsqu'une « *activité de création artistique radiophonique* » prétend pouvoir s'inscrire dans le cadre des ateliers artistiques pouvant bénéficier de financement sous ce titre, le plus souvent il est répondu que « la radio n'est pas un art en soi ». Il y a sans doute des avancées à faire vers une reconnaissance d'une identité artistique de certaines formes de créativité artistique radiophonique.

De très rares cas de « *labellisation* » ou de titre de « *Pôle régional d'excellence et de ressources autour de la Parole* » permettent d'ouvrir de nouvelles pistes. Un seul établissement en France a obtenu le droit de dispenser des heures d'enseignement radio officiel, inscrites dans un service d'enseignement à destination des élèves de la filière L. On pourrait imaginer que d'autres établissements pourraient accéder à ce même droit.

QUELLES ACTIVITES EDUCATIVES ?

Les activités éducatives et pédagogiques les plus développées par les radios associatives sont, par ordre d'importance, les suivantes :

- découverte du média radio ;
- initiation de base aux techniques de la radio ;
- travail vocal ;
- pratique de l'interview ;
- fondamentaux déontologiques ;
- technique d'animation ;
- animation radiophonique.

On notera que certaines activités sont peu développées :

- la réalisation de magazines complexes qui se heurte à l'obstacle du temps ;

- la création artistique radiophonique qui se heurte aussi à l'obstacle du temps, aux compétences particulières à mobiliser pour la radio, au besoin en équipements... ;
- l'intervention dans des dispositifs transversaux comme l'ODP, les TPE, ou des actions propres à un projet d'établissement : le fractionnement du temps nécessaire est peu adapté aux disponibilités des radios.

Enfin, nous pouvons constater que les liaisons avec des élèves en classe transplantées pour évoquer sur l'antenne leur séjour et leurs découvertes ne sont quasiment pas pratiquées. C'est une pratique de lien social et un exercice d'expression... Mais l'auditeur non concerné serait-il intéressé ?

A ce stade il paraît indispensable de rappeler en quoi la radio est un outil pédagogique performant. **Il est toujours rappelé que la pratique de la radio commence par l'écrit.**

Dans les ateliers, il est en général observé que des élèves, par exemple en refus d'exercices scolaires, spontanément, effectuent des recherches avec rigueur, lisent, écrivent des textes, mettent en forme des conducteurs cohérents, s'entraînent à l'expression orale, car l'activité a un sens pour eux. En effet, au lieu de se voir soumis à une série de tâches simples dont ils ne perçoivent pas toujours la finalité, ils se trouvent confrontés à une tâche complexe qui consiste à exprimer une information, un message, un point de vue pour être écouté et compris. Ils vont donc renforcer leurs compétences sur des tâches simples inconsciemment car ils en ont besoin pour atteindre leur objectif. L'élève va s'adresser à des adultes, des auditeurs et il prend conscience de sa responsabilité. C'est d'ailleurs le maître-mot dans la démarche éducative par la radio : la responsabilité. On ne peut pas dire n'importe quoi, on doit bien le dire pour être compris et on assume la responsabilité de ce qu'on dit publiquement. C'est une situation éducative et citoyenne que quasiment seule la radio par ses spécificités peut offrir... à tous les âges.

DES ACTIVITES EDUCATIVES INTEGREES AU SOCLE DE COMPETENCES

Les activités éducatives radiophoniques s'intègrent parfaitement dans les démarches induites par la notion de socle de compétences. Quelques éléments :

1) Maîtrise de la langue française :

→ Développer les capacités à lire et écrire :

- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu ;
- manifester sa compréhension de textes variés ;
- écrire (ce qui suppose de savoir rédiger) un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes : récit, description, explication, texte argumentatif, compte-rendu, écrits courants,...

→ Développer l'appétence pour l'expression :

- l'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion ;
- la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire ;
- l'intérêt pour la lecture ;
- l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.

→ Développer les compétences à l'oral :

- savoir prendre la parole en public ;
- être capable de prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue ;
- savoir rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations,...) ;
- savoir adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).

2) Maîtrise des techniques usuelles de l'information

- La **culture numérique** implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. L'informatique, le multimédia, l'Internet, les diffusions numériques et satellitaires irriguent tous les domaines économiques et sociaux. L'école doit faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et efficace.
- Bases des **techniques de l'information et de la communication** (composants matériels, logiciels et services courants, traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multimédias...).
- Acquisition que l'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, **les droits et libertés des citoyens et de se protéger soi-même.**
- La maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de **capacités : créer, produire, traiter, exploiter des données, s'informer, se documenter, communiquer, échanger.**

3) Culture humaniste

→ Contribuer à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité :

- comprendre l'unité et la complexité du monde ;
- être capable de **lire et utiliser différents langages** (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, représentations d'œuvres d'art, photographies, images de synthèse.....) ;
- mobiliser les connaissances pour **donner du sens à l'actualité.**

4) Compétences sociales et civiques

→ **Se préparer à sa vie de citoyen :**

- être capable de jugement et d'esprit critique ;
- savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage.

DU CÔTÉ DES TAP :

Les TAP ce sont les Temps d'Activités Périscolaires. La réforme des rythmes scolaires lancée par Vincent Peillon prévoyait que les élèves des écoles primaires disposeraient de temps pour des activités éducatives nouvelles. Les communes ont vu venir cette réforme avec méfiance. Pourquoi pas ces activités, mais avec quel moyens financiers ?

Nous ne rentrerons pas dans le détail de la réforme. Voici ce qu'annonce le site du Ministère de l'Éducation Nationale :

« Le soutien financier de l'État, assuré depuis 2013, est pérennisé en 2015. C'est un effort financier de l'ordre de 400 M € pour chaque année scolaire. À compter de l'année scolaire 2015-2016, le fonds de soutien de l'État sera versé à toutes les communes pour les écoles maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat ayant mis en œuvre la réforme et pour lesquelles les activités périscolaires sont organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (cf. article 96 de la loi de finances pour 2015).

L'aide de l'État est constituée d'une aide forfaitaire de 50 € par élève et par an versée sous la forme d'un acompte (automne) et d'un solde (printemps) + 40 € par élèves et par an pour les seules communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) dite « cible » ou la dotation de solidarité rurale (DSR) dite « cible », ainsi que dans les DOM. »

Sur la question du « quand » chaque commune a créé sa formule. Pour certaines c'est 45 minutes d'activité le midi, chaque jour, pour d'autres le temps a été compilé sur une demi-journée.

Certaines communes ont rechigné à mettre ces activités en place pendant que d'autres dès la première année s'y sont engagées. La collaboration avec les équipes enseignantes ne semble pas toujours facile. Une approche globale et partagée entre tous les partenaires de la commune n'est pas toujours aisée : collectivité, enseignants, parents, intervenants,... toutes les oppositions se drapant dans des visions variables de « la priorité à l'intérêt de l'enfant ».

Parfois il y a un vrai consensus, mais le plus souvent il y a de fortes dissensions.

Acteurs culturels sur les territoires **les radios ont toute légitimité à jouer un rôle dans ces nouveaux dispositifs.**

Sur l'ensemble des radios qui ont répondu aux questionnaires, il n'y en a qu'un tiers qui s'investit dans les TAP. Ce chiffre a été une surprise d'autant que les radios qui ont répondu (93 radios) sont sensibilisées à la problématique éducative.

Les raisons de cette situation sont de deux ordres : beaucoup de communes ne semblent pas vouloir développer une offre variée d'activités pour les enfants, mais les radios disent aussi leur manque de moyens (manque de personnel disponible, formation...) pour s'y engager.

De fait lorsque des radios se sont engagées c'est pour la majorité après avoir fait une offre volontariste.

Sur le contenu des actions, les radios ont plus souvent communiqué spontanément leur plan d'intervention (forme et contenus). Les questions des communes se sont souvent réduites à connaître les contraintes en effectif.

Les radios ont en général proposé un tarif horaire, mais dans la moitié des cas le tarif a été revu à la baisse sinon imposé directement par la mairie. Si la moyenne des propositions de radios se situait autour de 41 € / heure (maximum relevé 80 €, minimum bénévolat) le niveau finalement retenu est autour de 31 € (minimum bénévolat, premier tarif 10 €, maximum 80 €). On constate donc de grandes disparités territoriales. Le temps moyen hebdomadaire d'intervention se situe autour de 2h30 par semaine. 16% des radios principalement en zone urbaine assurent plus de 8 heures par semaine ce qui peut représenter plus de 400 € par semaine, alors que certaines radios en zone rurale sont loin d'atteindre ce chiffre pour un trimestre (cas de 45 minutes / semaine par exemple).

Les autres différences portent sur les conditions d'encadrement :

- 45% des radios mobilisent une seule personne sur cette activité. 30%, deux personnes. Au maximum en engagement une radio mobilise une équipe de 5 personnes pour garantir totalement le suivi ;
- 42 % des radios travaillent avec des groupes hétérogènes (CP à CM2), ce qui rend l'animation éducative, intéressante, certes, mais complexe ;
- la durée moyenne des ateliers se situe autour d'1h00. La durée la plus courte est de 20 minutes, la plus longue de 2 heures.

Le grand point faible des TAP est dans la communication interne :

Dans 70% des cas il n'y a aucun (ou peu) de contact avec les enseignants de l'école et dans la même proportion on note l'absence de réunions de concertations entre parents, commune, enseignants et intervenants. C'est souvent regretté, car en contradiction avec une démarche éducative globale qui pourrait être au profit de l'enfant.

Dans 65 % des situations il n'y a aucune demande d'information ou d'évaluation sur l'action menée. Liberté ou désintérêt ?

On voit bien que dans l'application d'un dispositif récent des situations d'une grande diversité s'installent. **Les résultats de cette enquête doivent pouvoir être utilisés par les radios pour faire avancer les discussions sur les territoires.**

- VII -

LES RADIOS DEJA ENGAGEES DANS L'EDUCATION AUX MEDIAS

VII-A) CARTOGRAPHIE

VII-B) LISTE DES RADIOS LOCALES INSTALLEES EN MILIEU SCOLAIRE

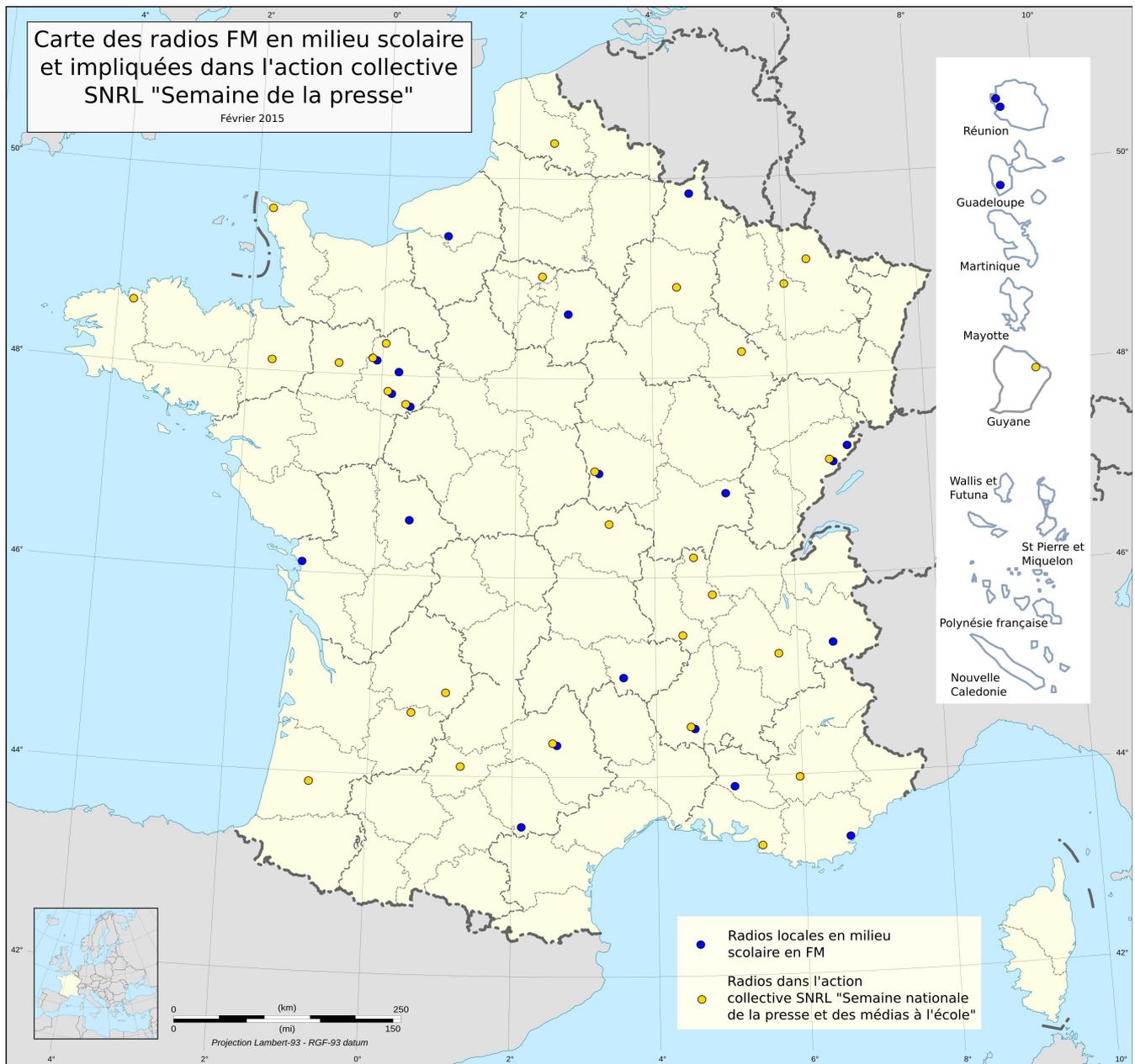
VII-C) LISTE DES RADIOS LOCALES EN LIEN AVEC LE CLEMI

VII-D) CARTOGRAPHIE DES RADIOS INSCRITES A « LA SEMAINE »

VII-E) LISTE DES RADIOS INSCRITES A « LA SEMAINE » DU CLEMI



VII-A) CARTOGRAPHIE



VII-B) LISTE DES RADIOS LOCALES INSTALLEES EN MILIEU SCOLAIRE

Source CLEMI (août 2014)

+ adjonction de **4 radios supplémentaires** non référencées par le CLEMI

Département	Radio	Ville	Primaire	Collège	Lycée	Autre
7	Info RC	Aubenas	x	xx		
8	Radio Bouton	Boutancourt	x	x		xx (IME)
12	Radio Temps Rodez	Rodez			xx	
17	Radio Collège	Aytré		xx		
25	Radio Collège Pergaud	Pierrefontaine les Varans		xx		
25	Radio Collège Villers	Villers le Lac		xx		
43	Cosmic FM	Monistrol d'Allier			xx	
58	Bac FM	Nevers			xx	
71	Radio Prévert	Chalon / Saône		xx		
72	Cartables FM	Le Mans		xx		
72	Contact FM	Château du Loir			xx	
72	Fréquence-Sillé	Sillé le Guillaume	x	xx	xx	
72	Radio Prévert	Pontvallain		xx		
73	Magic Radio	Moutiers			xx	
76	Radio RC2	Canteleu	x	x	x	x
77	Radio Capucins	Melun		xx		
81	Radio Plus	Mazamet		xx	xx	
83	Radio Mosaique	Fréjus		xx		
84	Mix - la radio étudiante	Orange			xx	
86	Radio Pulsar	Poitiers			xx	
97	Radio Inters'cool	Saint-Claude		x	xx	
97	Radio ACB	Saint Gilles les Hauts		xx		
97	Radio Soleil	Saint-Paul		xx		
TOTAL	23		4	16	11	2

Légende :

xx : studio principal

x : studio additionnel

VII-C) LISTE DES RADIOS LOCALES EN LIEN AVEC LE CLEMI

Compilation des radios ayant répondu ou participé aux actions collectives organisées annuellement par le SNRL dans le cadre de « La Semaine de la presse et des médias dans l'école » en 2012, 2013 et 2014 :

Département	Radio	Commune
3	Radio Bocage	Moulins
4	Fréquence-Mistral	Sistéron
7	Info RC	Aubenas
12	Radio Temps Rodez	Rodez
13	Radio Galère	Marseille
24	Radio Vallée Vézère	Sarlat - Terrasson
25	Radio Collège Villers	Villers le Lac
29	Radio Nord Bretagne	Plouigneau
35	Radio Laser	Guichen
38	Radio Kaleidoscope	Grenoble
40	MDM	Mont de Marsan
42	Radio Dio	Saint Etienne
47	Radio 4	Villereal
50	Hag FM	Beaumont-Hague
51	Radio Mau-Nau	Chalons en Champagne
52	Active Radio	Joinville
53	L'autre radio	Laval
54	RDM	Thiaucourt
57	Radio Pays de Lorraine	Peltre
58	BAC FM	Nevers
62	PFM	Arras
69	Radio Calade	Villefranche/ Saone
69	Radio Brume	Lyon
72	Contact FM	Chateau du Loir
72	Fréquence-Sillé	Sillé le Guillaume
72	Radio Alpes mancelles	Fresnay sur Sarthe
72	Radio Prévert	Pontvallain
82	Radio Association	Montauban
95	Alternative FM	Persan
97	RVLD	Cayenne

VII-E) LISTE DES RADIOS INSCRITES A « LA SEMAINE » DU CLEMI

Pour cette édition 2015 de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École, il y a (tous supports confondus) **1955 médias inscrits** auprès du CLEMI. Avec **304 radios associatives représentées par le SNRL**, le secteur des radios locales de communication sociale de proximité représente **15,6% des médias impliqués**.

Liste des radios associatives référencées sur le site du CLEMI pour la 26ème Semaine Nationale de la Presse et des Médias dans l'école, du 23 au 28 mars 2015 :

Radio	Département	Commune
Radio Sorgia	1	Bellegarde
Tropiques FM	1	Bourg en Bresse
Radio Bocage	3	Moulins
Fréquence-Mistral	4	Manosque
Fréquence-Mistral	4	Castellane
Fréquence-Mistral	4	Digne
Fréquence-Mistral	4	Sistéron
Radlo Alpine Meilleure	5	Embrun
Fréquence-Mistral	5	Briançon
Fréquence-Mistral	5	Gap
Radio Oxygène	5	Hautes Alpes
Radio Agora FM	6	Grasse
Radio Agora FM	6	Menton
Radio Association	6	Le Cannet
Clin d'œil FM	6	Sofia Antipolis
Radio Grimaldi FM	6	Cannes
Radio Oxygène	6	Nice
Radio Vallée 06	6	Breil sur Roya
Fréquence 7	7	Aubenas
Info RC	7	Aubenas
Radio Bouton	8	Boutancourt
Radio Fuji	8	Givet
Radio Panach'	8	Revin
La locale	9	Saint Giron
Radio Campus	10	Troyes
Latitude FM	10	Lavau
Radio Theme	10	Troyes
Radio Larzac	12	Millau
Radio Temps Rodez	12	Rodez
Radio 3Dfm	13	Arles
Radio Camargue	13	Port Saint Louis
Radio Culture Outremer	13	Marseille
Radio Diva	13	Marseille
Radio Galère	13	Marseille

Radio Grenouille	13	Marseille
La Ciotat Fréquence Nautique	13	La Ciotat
Radio Soleil	13	Marseille
Radio Soleil	13	St Martin de Crau
TSF 98	14	Hérouville
Radio Cadence Musique	17	Cercoux
Hélène FM	17	Surgeres
Radio Terre Marine	17	Fouras
Radio Néo	18	Bourges
Radio RDB	18	Saint Amant Montrond
Radio Résonance	18	Bourges
Radio Breniges	19	Brive
Radio PAC	19	Pompadour
Radio balagne	20	Santa Réparata
Radio Calvi Citadelle	20	Calvi
Fréquanza Nostra	20	Porticcio
Voce Nustrale	20	Cervioni
Radio Coloriage	21	Montbard
VTI	21	Dijon
Cristal FM	24	Terrasson
Isabelle FM	24	Tocane St Apre
Radio Liberté	24	Ribérac
Newest-alpha-24	24	Villetoureix
Radio Orion	24	Bergerac
Perigueux 103	24	Perigueux
Radio Plaizance	24	Périgueux
Radio Vallée Bergerac	24	Bergerac
Radio Vallée de l'isle	24	Monpont Monestérol
Radio Vallée Sarlat	24	Sarlat
Radio Amitié	25	Grand Charmont
Radio Campus	25	Besançon
RCV	25	Villers le Lac
Radio Sud Besançon	25	Besançon
Radio A	26	Bourg les Valence
Radio M	26	Montélimar
Radio Soleil	26	Montélimar
Radio Espace	27	Louviers
Radio Espace	27	Bernay
Sensations Normandie	27	Bernay
Radio Trois Vallées	28	Dreux
Radio Arvorig FM	29	Landerneau
Radio Emeraude	29	Le Folgouet
Radio Evasion	29	Le Faou
Radio Evasion	29	Rosnoen
Mélody FM	29	Landivisiau
Radio 16	30	Robiac

Fréquence-Nîmes	30	Nîmes
Raje Nîmes	30	Nîmes
Radio Canal Sud	31	Toulouse
Radio Mon Pays	31	Toulouse
Radio Néo	31	Toulouse
Radio d'Artagnan	32	Nogaro
Radio Fil de l'eau	32	L'isle Jourdain
RDM	32	Auch
Radio Aqui FM	33	Saint Germain d'esteuil
Radio Campus	33	Pessac
Radio Cap FM	33	Blanquefort
Radio entre deux mers	33	Sauveterre de Guyenne
Hauts de Radio / O2 radio	33	Senon
La clé des ondes	33	Bordeaux
RIG	33	Blaquefort
Radio Agora	34	Montpellier
Radio Aviva	34	Montpellier
Radio Ciel Bleu	34	Lignan sur Orb
RCF	34	Maguelonne
Radio Evasion	35	Saint Meen le Grand
Radio Laser	35	Guichen
RLK	35	Monfort sur Mer
Radio Rennes	35	Rennes
Radio Soleil	35	Antrain
Univers FM	35	Cugan
Zénith FM	35	La Couillère
Radio Balistic	36	Chateauroux
Radio Active	37	Amboise
Radio Antenne Portugaise	37	Ballan-Miré
Fréquence-Luyne	37	Luyne
Génération FM	37	Joué les Tours
Radio Cactus	38	Saint Marcellin
Radio Fontaine	38	Fontaine
IFM	38	Grenoble
Radio Italienne	38	Grenoble
Kaléidoscope	38	Grenoble
Radio Nord Isère	38	Panissage
Radio Oxygène	38	Pontcharra
Radio Passion	38	Uriage
MDM	40	Mont de Marsan
Studio ZEF	41	Blois
Radio D'ici	42	St Julien Molin Molette
Radio Dio	42	Saint Etienne
Radio Loire FM	42	Saint Etienne
Radio Ondaine	42	Firminy
Radio Pythagor	42	Balbigny

Radio Soleil	42	Saint Etienne
Radio Craponne	43	Craponne/Arzon
Radio Alternantes FM	44	Nantes
Jet FM	44	Saint Herblain
La Tribu	44	St Nazaire
NTI	44	Saint Philbert de Grand-Lieu
Radio Prun'	44	Nantes
Radio Sun	44	Nantes
Radio Arc en Ciel	45	Fleury les Aubrais
Radio Chalette	45	Chalette sur Loing
Radio Vag	45	Artenay
Décibel FM	46	Biars sur Cère
Radio 4	47	Villerréal
Aquitaine Diffusion	47	Meilhan sur Garonne
Radio Bulle	47	Agen
Castel FM	47	Casteljaloux
Radio Zéma	48	St Chely d'Apcher
Radio G	49	Angers
Radio Parçay Stéréo	49	Parçay les Pins
Hag FM	50	Beaumont Hague
Radio Bulle	51	Epernay
Cigale FM	51	Reims-Tinqueux
Radio Jeunes Reims	51	Reims
RADIO Mau Nau	51	Chalons en Champagne
Radio Primitive	51	Reims
RCF	51	Reims
Radio Soleil	51	Reims
RCF	51	Reims
Active Radio	52	Joinville
Radio Active	52	Langres
Radio Active	52	Saint Dizier
Radio Active	52	Chaumont
L'autre radio	53	Château-Gontier
Radio Caraïb Nancy	54	Nancy
Radio Déclic	54	Villey le Sec
Graffiti	54	Nancy
Radio Rupt de Mad	54	Thiaucourt
Radio Soleil	54	Nancy
Meuse FM	55	Verdun
Plum FM	56	Sérent
Radio Peltre Loisir	57	Peltre
Saint Nabor	57	Saint Avold
Bac FM	58	Nevers
Radio FDL	58	Saint Honoré les Bains
Radio Flotteurs	58	Clamecy
Sud Nivernais Radio	58	Decize

Radio Boomerang	59	Roubaix
Radio Campus	59	Villeneuve d'Ascq
Radio Club	59	Wallers-Arenberg
Pastel FM	59	Roubaix
Radio Rencontre	59	Dunkerque
Nouvelle Radio Berbère	60	Fresneaux Montchevreuil
Radio Coup de Foudre	61	Carrouges
Radio Banquise	62	Isberg
Radio Gwladys	62	Le Forest
Radio PFM	62	Arras
Radio Plus	62	Douvrin
Transat FM	62	Outreau
Radio Altitude	63	Clermont-Ferrand
Radio Arverne	63	Gerzat
Radio Variance FM	63	Puy-Guillaume
Radio Antxeta Irratia	64	Hendaye
Radio Bonne Humeur	64	Asparren
Radio Bonne Nouvelle	64	Biarriz
REIPM	64	Pau
Gure Irratia	64	Ustaritz
Irrulegiko Irratia	64	St Jean Pied de Port
La Voix du Béarn	64	Pau
Radio Mandililia	64	Mauleon-Soule
Radio Oloron	64	Oloron
Radio Pais	64	Poey de Lescar
Radio Pau d'Ousse	64	Pau
Xiberoko Botza	64	Mauléon
Atomic Radio	65	Lourbarous
Radio Arrels	66	Perpignan
Radio Brême	69	Lyon
Radio Calade	69	Villefranche sur Saône
Radio Italienne	69	Lyon
Pluriel FM	69	Saint Priest
Radio Salam	69	Villeurbanne
Sol FM	69	Oullins
Radio Val de Reins	69	Amplepuis
Fréquence Amitié Vesoul	70	Vesoul
Radio Aléo	71	Macon
Radio Bresse	71	Branges
Radio Cactus	71	Semur en Brionnais
Cartable FM	72	Le Mans
Contact FM	72	Château du Loir
Fréquence-Sillé	72	Sillé le Guillaume
Radio Alpes Mancelles	72	Fresnay sur Sarthe
Radio Prévert	72	Pontvallain
Radio Ellebore	73	Chambery

Radio Samoens	74	Samoens
Fréquence Protestante	75	Paris
Ici et Maintenant	75	Paris
Radio Néo	75	Paris
Radio Soleil	75	Paris
Vivre FM	75	Paris
Hauts de Rouen	76	Rouen
Horizon FM	76	Barentin
La sentinelle	76	Rouen
RC2	76	Canteleu
Handi fm	77	St Fargeau Ponthierry
Vallée FM	77	Lognes
Radio BPM	78	Mantes la Jolie
Radio Vexin Val de Seine	78	Les Mureaux
Radio Yvelynes	78	Versailles
Radio D4B	79	Melle
Radio Albiges	81	Albi
Radio Francas	81	Albi
Plus FM	81	Mazamet
Radio Association	82	Montauban
Radio Active	83	Toulon
Radio Corse Bellevue	83	Sanary sur Mer
Radio Maria France	83	Six Fours
Radio Métropole	83	Draguignan
Top FM	83	Six Fours
Radio Verdon	83	St Julien le Montagnier
Radio Verdon	83	Castellane
Radio Campus	84	Avignon
Radio Comète	84	Apt
Radio MIX	84	Orange
Radio ZAP fm	84	Valréas
Graffiti Urban Radio	85	La Roche sur Yon
Neptune FM	85	Ile d'Yeu
Nov FM	85	Saint Gervais
Radio Delta	86	Jaunay-Clan
Radio écho des Choucas	86	Chauvigny
Radio Pulsar	86	Poitiers
Styl FM	86	Neuville de Poitou
Radio des meilleurs jours	87	Magnac Laval
Radio Contact	88	Saint Dié
Radio Cristal	88	Epinal
Radio Gué Mozot	88	St Etienne les Remiremont
Radio Vosges Bellevue	88	Combrimont
Radio nord Bourgogne	89	Auxerre
Radio nord Bourgogne	89	Pont sur Yonne
Radio Radyonne	89	Vernenton

Radio Stolhiac	89	Sens
Triage FM	89	Migennes
Radio EvryOne	91	Evry
Radio Mille pattes	91	Saulx les Chartreux
Espace FM	92	Clichy
Radio Alternative FM	95	Persan
IDFM	95	Enghien les Bains
Radio Arago	971	Les Abymes
Radio Côte sous le vent	971	Pointe Noire
Inters'cool	971	Saint Claude
Saphir FM	971	Petit Bourg
Sofaia Altitude	971	Sainte Rose
Radio Transat	971	St Barthélémy
Radio 22	972	Basse-Pointe
Radio Actif Martinique	972	Le Marin
Radio Alizé FM	972	Trinité
Radio Ase plere An Nou lite	972	Fort de France
Radio Banlieue relax	972	Fort de France
Fréquence-Caraïbes	972	Le Carbet
Super Radio	972	Sainte Anne
Radio Vie Meilleure	972	Les Abymes
Radio Campus	973	Schoelcher
Radio Joie de Vivre	973	Cayenne
Radio Littoméga	973	St Laurent du Maroni
Radio MIG	973	Cayenne
Mosaïque FM	973	Cayenne
Radio Tour de l'isle	973	Matoury
Radio Voix dans le Désert	973	Cayenne
Radio ACB	974	Saint Paul
Climax	974	Vieux Fort
Radio Kayanm FM Zanbos	974	Etang Salé
Radio Pikan	974	Etang Salé
Rivière Saint Louis	974	La Rivière
Radio Sunlight	974	St Philippe
Radio Velly-music	974	Trois bassins
Radio Zantak	974	La Possession
Radio Soleil	974	Bois de Nefle St Paul
Radio Carrefour	976	Mtsangadoua acoua
Radio Djiiido	988	Nouméa
Radio Gaiac	988	Pointe à Pitre

- VIII -

ELEMENTS DE SYNTHESE

VIII-A) POINTS FORTS

VIII-B) POINTS FAIBLES

VIII-C) PERSPECTIVES NATIONALES



VIII-A) POINTS FORTS

- Un maillage territorial unique : plus de 600 radios
- Une proximité sur tous les territoires avec les écoles
- Une implantation dans les zones sensibles et fragiles
- Une expérience de plus de 30 ans de travail sur le terrain
- Une structuration interne solide comme entreprise de l'économie sociale
- Des équipes de salariés et des bénévoles, agissant ensemble
- Des militants et militantes engagés dans la défense des droits fondamentaux
- La défense et la promotion de l'accès à la parole pour tous les citoyens
- Des missions de communication sociale de proximité reconnues par la Loi
- Une volonté de se positionner comme un service local au public
- Le sens de l'intérêt général
- Une organisation professionnelle nationale reconnue dans la branche de l'audiovisuel
- Une organisation nationale qui facilite les échanges de bonnes pratiques
- Une expérience de travail à l'échelle européenne sur la reconnaissance des compétences
- En matière d'éducation aux médias :
 - L'expérience de nombreuses radios en milieu scolaire
 - L'expérience de nombreuses radios qui réalisent des ateliers ponctuels
 - L'expérience de radios qui ont installé des structures de formation permanentes
- L'implication significative dans la Semaine de la Presse et des Médias à l'école
- Un siège au Groupe National de Pilotage de la SNPME
- Une expérience sur l'identification de compétences personnelles, sociales et professionnelles
- Le potentiel de disséminer de la formation
- La conscience des enjeux de l'éducation formelle, comme non-formelle ou informelle

VIII-B) POINTS FAIBLES

- Fragilité économique du secteur associatif
- Difficulté à trouver le juste équilibre entre l'engagement militant et le réalisme économique
- Capacité à négocier avec fermeté sur les justes rémunérations des prestations
- Besoin en formation professionnelle sur la compétence d'encadrement éducatif pour élargir le nombre de radios pouvant intervenir dans les écoles
- Des obligations en diffusion à assurer 24h/24 toute l'année, en respectant un cahier des charges, rendant parfois difficile l'engagement sur des actions périphériques sans déstabiliser l'antenne
- Le sentiment de ne pas toujours être suffisamment reconnues

VIII-C) PERSPECTIVES NATIONALES

Dans le plan d'action du Ministère présenté après les événements tragiques de janvier dernier, on s'intéressera principalement à la mesure 3 autour de l'idée de créer un parcours citoyen de l'école élémentaire à la terminale.

Dans cette mesure notre attention devrait être particulièrement mobilisée par la contribution que nous pourrions apporter à la volonté de développer l'éducation aux médias et de soutenir la création de médias dans chaque école.



Sur chaque territoire les radios associatives devraient pouvoir s'inscrire dans cette volonté. Cet engagement doit aussi être justement gratifié. Sur ces points, Éducation Nationale et Radios libres, à l'échelle nationale, comme académique, comme locale, doivent se parler pour élaborer des schémas de coopération d'intérêt général pertinents.

Ce n'est qu'un début, continuons la radio !

- IX -

ANNEXES

- IX-A) COURRIER DE MOBILISATION ADRESSE AUX RADIOS
- IX-B) ENQUÊTES ADRESSEES AUX RADIOS
- IX-C) QUELQUES REFERENCES POUR ALLER PLUS LOIN



IX-A) COURRIER DE MOBILISATION ADRESSE AUX RADIOS



Saint-Denis, le 2 février 2015

Objet : Education aux médias – actions et projets

Chers collègues,

Lors des échanges du dernier Congrès National du SNRL à Paris, il est apparu une extrême diversité dans l'implication des radios associatives dans les TAP (**Temps d'Activités Péri-scolaires**) :

- Diversité pour les communes en niveau d'engagement sur la mise en application de la loi ;
- Diversité dans la construction d'une offre plus ou moins riche et variée par la commune ;
- Diversité dans l'idée ou l'acceptation de la prise en compte d'une offre radiophonique ;
- Diversité dans les clauses financières signées avec les prestataires,...

Nous avons alors promis de réaliser une enquête sur ce sujet afin qu'une **synthèse nationale** puisse être faite et servir de point d'appui pour les radios souhaitant négocier ou renégocier une convention sur les territoires avec les municipalités.

Les événements dramatiques de janvier ont amené Madame la Ministre de la Culture et Madame la Ministre de l'Education Nationale à réaffirmer avec vigueur les enjeux républicains de l'éducation citoyenne pour la jeunesse, notamment au sein de l'école. L'affirmation de la **fonction capitale de l'éducation aux médias** et mieux encore l'objectif de **développer dans chaque école « un média »** ouvre des perspectives intéressantes de partenariat pour les radios locales et les écoles. De ce fait, nous devons aussi en urgence mener **une enquête sur les actions menées par les radios au sein des établissements scolaires ou en atelier hors établissement**.

Etant donné ce contexte et afin d'appuyer notre travail national par des données fiables et agir plus efficacement dans votre intérêt, nous vous serions reconnaissants de traiter avec un **caractère d'urgence** les **deux enquêtes** ci-jointes. Celles-ci ont été préparées dans le but d'être complétées en moins de 5 minutes chacune, merci donc de consacrer 10 minutes de votre temps à la réponse à ces deux questionnaires.

Vous le savez, la valeur de l'enquête dépend de la représentativité du panel s'étant exprimé et donc de chacun de vous.

Bien cordialement,

Eric Lucas

Délégué National à l'Education et la Coopération

SNRL • Paris-Pleyel • 187, Boulevard Anatole France • 93200 Saint-Denis, France
Tél + 33 (0)1 49 17 94 41 • contact@snrl.fr

Syndicat Loi de 21.03.1984, n° d'existence 92-B-04 194 du 22.03.2004 • N° SIRET : 484 500 038 00027 - Cédex APE : 9499 Z

Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales associatives et entreprises assimilées relevant du champ de l'économie sociale, au titre du Livre IV du Code du travail, et de la Loi n°84-1067 relative à la Liberté de communication. Le SNRL est membre de l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale (UEDES) et de la Fédération des Entrepreneurs du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Culture (FESAC).

www.snrl.fr

IX-B) ENQUÊTES ADRESSEES AUX RADIOS



Retour du document complété à :
education@snrl.fr

Enquête nationale n°1

Radios associatives, écoles et
 éducation nationale
 (page 1 sur 2)

Nom de la Radio :		
Commune :	Département :	Région :
Mettez une croix dans la case correspondant au nombre d'habitants de la commune concernée :		
- 1000 h	1000 à 5000 h	5000 à 20000 h
		20 000 à 100 000 h
		+ 100 000 h
Questions		
Etablissement de la relation		
1a	Nous pratiquons des activités radiophoniques en lien avec des écoles	Répondre par oui ou non
1b	C'est nous qui avons fait une ou des propositions à des écoles	
1c	Nous participons régulièrement à la Semaine Nationale de la Presse à l'Ecole (en Mars)	
Si vous avez répondu « non » aux questions précédentes, complétez ci-dessous		
1d	Nous n'avons pas les moyens (humains, temps) de nous investir dans ces activités	Mettre une croix
1e	Ce type d'activité ne nous intéresse pas	
1f	Les écoles ne nous sollicitent pas	
1g	Nous ne savons pas faire	
Négociation pédagogique		
2a	Vous avez rencontré un enseignant ou une équipe pédagogique pour élaborer le projet	Répondre par oui ou non
2b	Vous avez répondu à une « commande précise non négociée » d'un établissement	
2c	Vous avez mis en application une formule « clef en main » conçue par votre radio	
2d	Vous avez signé une convention avec l'école	
Lieux de l'action		
3a	Vous menez l'activité dans l'école en y installant du matériel	Répondre par oui ou non
3b	Vous avez accueilli les élèves dans la radio	
3c	Vous avez travaillé sur un autre lieu (par exemple pour un événement)	
3d	Vous avez combiné plusieurs de ces lieux	
Public scolaire		
4a	Maternelles	Mettre une croix
4b	Primaires	
4c	Collège	
4d	Lycée	
4e	Enseignement spécialisé	
4f	Enseignement agricole	
4g	Université / Enseignement supérieur	
Financement de la prestation		
5a	Vous avez proposé un tarif horaire. Lequel ?	Montant
5b	Vous avez proposé un tarif forfaitaire / journée / semaine / rythme hebdomadaire	Répondre par oui ou non
5c	Ce tarif a été accepté sans discussion	
5d	Ce tarif a été proposé à la baisse sous différents motifs	
5e	On vous a imposé d'emblée un tarif	
5f	Pour différents motifs, vous êtes intervenus bénévolement	
Conditions d'exercice		
6a	Vous mobilisez combien de personnes globalement sur ce type d'activité ?	Nombre
6b	Ces personnes sont-elles des salariés spécialisés sur ces activités ?	Répondre par oui ou non
6c	Ces personnes sont-elles des bénévoles spécialisés sur ces activités ?	
6d	Pendant ces ateliers avez-vous le sentiment de déstabiliser le quotidien de la radio ?	

Mettre une croix dans l'une des trois colonnes « sur l'année » pour les activités régulières et/ou répétées sur l'année.
Mettre une croix dans l'une des trois colonnes « ponctuel » pour activité intégrée dans un « atelier ponctuel ».

Nom de la radio :				Commune :		
Type d'activité pratiquée par des élèves en initiation ou pratique	Jamais sur l'année	Parfois sur l'année	Régulièrement sur l'année	Jamais en atelier ponctuel	Parfois en atelier ponctuel	Régulièrement en atelier ponctuel
Initiation Régie / Technique						
Travail vocal						
Découverte du media radio						
Découverte des particularités de l'écriture radiophonique						
Découverte des fondamentaux déontologiques						
Initiation de base aux techniques de radio (ex : interview)						
Initiation aux techniques d'animation d'émission						
Pratique de la régie						
Pratique de présentation d'informations						
Pratique de micro-trottoir						
Pratique d'interview						
Pratique de reportage						
Pratique du montage						
Pratique de l'organisation en rédaction						
Pratique de réalisation de magazines complexes						
Appui à une discipline enseignée ou à un enseignant						
Appui à un dispositif transversal (type IDD, ODP, TPE....)						
Liaisons avec les classes transplantées						
Création artistique radiophonique						
Diffusion d'émissions en direct / régulièrement ou ponctuellement						

Informations complémentaires qui vous paraîtraient importantes :

Retour du document complété à :
education@snrl.fr

Enquête nationale n°2

**Radios associatives
et activités périscolaires
(1 seule page)**

Nom de la Radio :			
Commune :		Département :	
		Région :	
Mettez une croix dans la case correspondant au nombre d'habitants de la commune concernée :			
- 1000 h	1000 à 5000 h	5000 à 20 000 h	20 000 à 100 000 h
			+ 100 000 h
Questions			
Etablissement de la relation			
1a	Nous pratiquons des activités radiophoniques périscolaires dans le cadre de la réforme		Mettre une croix dans la réponse adaptée
1b	Nous n'avons pas voulu (pas intéressé, pas de personnel disponible) proposer des activités ou répondre positivement à une offre		
1c	La commune ne veut pas développer une offre variée d'activités pour les enfants		
1d	La commune a volontairement ignoré le radio dans son offre TAP		
1e	C'est la commune qui nous a contacté directement		Mettre une croix dans la réponse adaptée
1d	C'est nous qui avons fait une proposition « volontariste » à la commune		
1f	La commune a lancé un appel à proposition ouvert		
Négociation			
2a	On nous a demandé un prévisionnel d'activités		Mettre une croix si oui
2b	Nous avons volontairement présenté les activités envisagées		
2c	On nous a demandé à préciser des limites d'âges ou d'effectifs par groupes		
2d	On nous a proposé de signer une convention-cadre... et elle existe réellement		
2e	On nous a proposé d'abord un engagement sur 7 semaines, par trimestre ou à l'année		
Financement de la prestation			
3a	Nous avons proposé un tarif horaire. Lequel ?		Montant
3b	Ce tarif a été accepté sans discussion		Mettre une croix dans les réponses adaptées
3c	Ce tarif a été proposé à la baisse sous différents motifs (budget, alignement...)		
3d	On nous a imposé d'emblée un tarif horaire		
3e	Le tarif horaire finalement retenu à cette date est de :		Montant horaire
3f	Nombre d'heures d'atelier pris en compte par semaine :		Nombre d'heures
3g	Vu le nombre d'heures pratiquées combien facturez-vous par semaine ?		Montant total hebdo
Conditions d'exercice			
4a	Vous mobilisez combien de personnes sur ces activités ?		Nombre
4b	Ces personnes travaillent au même moment ou sur des ateliers différents ?		
4c	Les ateliers durent combien de temps par groupe ?		
4d	Les groupes d'enfants sont-ils homogènes ou hétérogènes en âges ?		
4e	Avez-vous des contacts avec l'équipe enseignante ?		Oui / un peu / non /
4f	Des réunions de coordination ou information ont-elles lieu entre intervenants, parents, municipalité et enseignants		Oui / en partie / non /
Evaluation			
5a	La municipalité évalue-t-elle d'une façon ou d'une autre (demande de rapport, « inspection », questionnaires de satisfaction, etc...) votre activité ?		Oui / un peu / non

Commentaires libres éventuels:

IX-C) QUELQUES REFERENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Télécharger le document « Grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République – Annonce des mesures du 22 janvier 2015 » :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/01-janvier/49/4/2015_DP_mobilisation_Ecole_complet_385494.pdf

<http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-une-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

Télécharger le document « Feuille de route sur l'éducation artistique et culturelle, l'éducation aux médias et à l'information (Malakoff 11 février 2015) » :

<http://www.education.gouv.fr/cid86223/education-artistique-et-culturelle-deplacement-dans-un-college-de-malakoff-hauts-de-seine.html>

Prendre connaissance du positionnement officiel du SNRL :

http://www.snrl.fr/Education-a-la-citoyennete-les-radios-associatives-en-premiere-ligne_a259.html



187, BOULEVARD ANATOLE FRANCE
93200 – SAINT-DENIS

01 49 17 94 41
contact@snrl.fr

www.snrl.fr

